



Menthonnex-en-Bornes

Au Temps Present

2023



Bulletin municipal

www.menthonnex-en-bornes.fr



COMMUNE DE MENTHONNEX-EN-BORNES





L'édition annuelle de " MENTHONNEX AU TEMPS AU PRÉSENT " est l'occasion, en complément du site internet et de la page facebook, de vous tenir informés de l'activité de notre collectivité.

Malgré une conjoncture particulière où se succèdent crises sanitaire, énergétique, inflationniste, sociale, sans parler du dérèglement climatique, MENTHONNEX a su faire preuve d'implication et d'adaptation afin d'assurer un service public de qualité tout en continuant d'améliorer ses infrastructures.

Notons, entre autres, la poursuite du recalibrage et de l'enrobage des routes départementales et communales, le déploiement progressif de la fibre optique, l'amélioration de la desserte en téléphonie mobile, l'adaptation du réseau d'eau pluviale, la création de réserves d'eau pour la défense incendie, l'installation d'un toboggan dans la cour de l'école, la création d'un pumptrack en prolongement de l'aire de jeux de Chez Bastaly ainsi que l'agrandissement et la rénovation énergétique de la mairie.

D'autres projets sont en préparation : le déploiement de la vidéoprotection qui, je l'espère, permettra aux forces de l'ordre de juguler la délinquance et les incivilités ; la sécurisation routière avec la création d'un plateau surélevé et le prolongement des trottoirs à l'entrée Est du chef-lieu ; l'aménagement de plateformes pour favoriser le développement du tri sélectif ; enfin, une opportunité de dernière minute, avec l'acquisition de la propriété des consorts BRAND, située en prolongement des bâtiments communaux qui nous permettra de préserver nos possibilités futures d'aménagement.

Une nouvelle fois, je remercie vivement tous les acteurs qui contribuent à l'amélioration de nos infrastructures ainsi que toutes celles et ceux, employé(e)s et bénévoles, qui s'impliquent dans la vie de notre village.

Je tiens aussi à féliciter pour leurs engagements toutes les personnes qui se sont mobilisées en faveur des actions humanitaires, notamment pour l'Ukraine et les familles de notre village qui accueillent des réfugiés.

Bienvenue à vous les nouveaux résidents qui faites le choix de vous installer dans notre belle commune. Sachez que je suis à votre disposition pour vous la présenter, mais aussi pour vous parler de nos us et coutumes.

Ensemble, par nos comportements, contribuons à ce que MENTHONAY demeure un centre de vie apaisé et serein et comme le rappelait si bien l'abbé PIERRE " un sourire coûte moins cher que l'électricité mais donne autant de lumière ".

Bien à vous
Guy Demolis

À PROPOS DES TOUBLES DE VOISINAGE

Il est inutile d'appeler la mairie.
Veuillez composer le 17

Bulletin d'information 2023

Publication de la mairie de Menthonnex-en-Bornes

Directeur de la publication : Guy Démolis

Mise en page : Sandrine JOLIBOIS

Imprimé en Haute-Savoie à 600 exemplaires



TÉLÉPHONE



EMAIL



SITE INTERNET



FACEBOOK

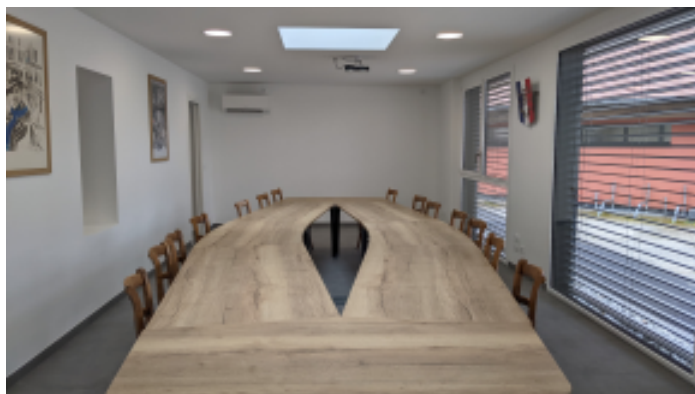


INSTAGRAM

AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

Le conseil municipal s'est réuni à 6 reprises au cours de l'année 2022.

- Compte-rendu d'activités et des décisions prises par le Maire et les adjoints selon leurs délégations.
- Informations sur les autorisations d'urbanisme.
- Approbation du compte administratif et de gestion de l'année antérieure.
- Vote du budget primitif.
- Attributions de subventions.
- Programme de travaux de voirie et bâtiments.
- Demandes de subventions (Etat, Région, Département).
- Réalisation d'un diagnostic pour la mise en œuvre de la vidéoprotection.
- Signature d'une convention avec le promoteur du Clos Boret sur les conditions d'attribution des logements aidés.
- Acquisition d'un véhicule pour les services techniques.
- Revalorisation de l'indice brut de la fonction publique territoriale.
- Organisation du bureau de vote pour les élections présidentielles et législatives.
- Participation financière à la protection sociale complémentaire des agents communaux.
- Consultation groupée concernant les assurances sur les risques statutaires.
- Organisation d'actions de solidarité et d'accueil des familles de réfugiés d'Ukraine.
- Aménagement d'un pumptrack en prolongement de l'aire de jeux de Chez Bastaly.



- Convention avec l'ONF.
- Réaménagement de la plateforme de déchets verts de l'Epine.
- Fonctionnement et financement des activités péri-scolaires (cantine, garderie, centre de loisirs).
- Participation financière aux sorties scolaires.
- Organisation du départ de Pascal MARCUZY.
- Organisation du repas des anciens.
- Organisation du recensement de la population.
- Reversement partiel de la taxe d'aménagement à la CCPC.
- Informations sur l'organisation du réseau d'eau potable de la commune et de la défense incendie.
- Rencontre avec le conseil municipal de Villy-le-Bouveret pour échanger sur la mutualisation de services.

Retrouvez tous les comptes-rendus
du conseil municipal
sur www.menthonnex-en-bornes.fr

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Chaque année, Menthonnex-en-Bornes et Villy-le-Bouveret organisent une cérémonie principale.

Guy DÉMOLIS, maire de Menthonnex-en-Bornes, a déposé une gerbe au monument de sa commune en compagnie de son homologue et cité les noms des combattants gravés sur le monument aux Morts.

Les anciens combattants, la gendarmerie et des sapeurs-pompiers de Cruseilles étaient présents.



LES VOEUX DU MAIRE

Vendredi 27 janvier, Guy Demolis a présenté les vœux au nom de toute l'équipe communale dans une salle polyvalente comble. Plusieurs élus de la Communauté de Communes, son président Xavier Brand, le conseiller départemental David Ratsimba, les pompiers, la gendarmerie de Cruseilles, les notaires et représentants de la vie associative locale étaient présents.

L'édile a évoqué la crise sanitaire sans précédent, le dérèglement climatique, la problématique de l'eau, la guerre aux portes de l'Europe, la crise énergétique et la flambée des prix qui risquent fort de remettre en cause notre société de consommation. Durant les trois dernières années, malgré toutes ces contraintes, l'action municipale n'a pas faibli avec de nombreuses réalisations : voiries, bâtiments, aménagement urbain, renouvellement des réseaux d'eau, défense incendie, déploiement de la fibre optique ainsi que l'installation d'une antenne de relais qui a permis d'améliorer considérablement la desserte en téléphonie mobile et la 4G.

DES PROJETS MALGRÉ UNE INCERTITUDE SUR LEUR FINANCEMENT ET SUR L'EXPLOSION DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT

Au programme pour 2023, la vidéo protection sera mise en œuvre pour enrayer l'accroissement de la délinquance et des incivilités de tous ordres. Un diagnostic a été réalisé par les services de la Gendarmerie, les demandes de subventions sont en cours. Des travaux de sécurisation et de mobilité douce (trottoirs, plateau surélevé) à l'entrée du Chef-Lieu au niveau de la sortie du lotissement « Le Clos Bonier ». L'extension du tri sélectif par la CCPC va nécessiter l'installation de nouveaux containers jaunes. Sur la Rippaz, une plateforme pour les ordures ménagères, le tri et le verre sera prochainement installée. La municipalité espère que 2023 verra la réouverture du « Bistrot de Menthonay » et que la boulangerie pourra continuer à exercer sereinement son activité malgré l'explosion du coût de l'énergie.

Cette année démarrent les projets de construction du « Clos Bonier » et du « Clos Boret » au chef-lieu, avec la construction de logements résidentiels ainsi qu'une mini-crèche et un salon de coiffure. « Ces deux opérations immobilières privées qui s'inscrivent dans le cadre d'une densification raisonnée du bourg centre tout en contribuant à offrir des services nouveaux sans engendrer d'investissements publics à la collectivité » commente le maire.



Enfin, Guy Demolis a remercié « toutes celles et ceux qui s'impliquent dans la vie du village, notamment la vie associative locale, ou qui ont fait le choix d'y développer leur activité professionnelle afin que Menthonnex demeure un centre de vie harmonieux et agréable à vivre.

C'est le groupe de l'harmonica des Bornes qui assurait l'animation de la soirée, qui a conclu les discours, avec l'hymne savoyard des Allobroges. Comme à l'accoutumée, la soirée s'est poursuivie tard dans la nuit par un bon moment de convivialité retrouvée.



COMPTE DE GESTION 2022

FONCTIONNEMENT

RECETTES

Excédent antérieur	518.280,28
Dotations	103.564,34
Fonds frontaliers	373.579,22
Produits de gestion	51.548,17
Impôts et taxes	327.949,53
Produits des services	9.510,24
Produits exceptionnels	5.706,67
Atténuation de charges	3.775,32
Total	1.393.913,77

DÉPENSES

Charges courantes	164.316,22
Charges de personnel	124.037,15
Charges de gestion	105.449,86
Fonds de péréquation	27.127,00
Charges financières	41.901,17
Opérations d'ordre	190.432,82
Virement à la section d'investissement	551.129,29
Total	1.204.393,51

INVESTISSEMENT

RECETTES

Excédent capitalisé	102.114,33
Dotations et taxes	71.029,73
Subv. et participations	34.122,00
Virement de la section fonct	551.129,29
Opérations d'ordre	190.432,82
Total	948.828,17

DÉPENSES

Remboursement dette	126.866,37
Immo. Incorporelles	196.560,62
Immobilisations en cours	262.138,32
Total	585.565,31

RÉSULTAT DE CLÔTURE : + 552.783,12

ÉTAT DE LA DETTE

Syane	1.392.052,03
-------	--------------

ANNUITÉS

• Capital	126.866,37
• Intérêts	46.651,26
Total	173.517,63

IMPÔTS LOCAUX

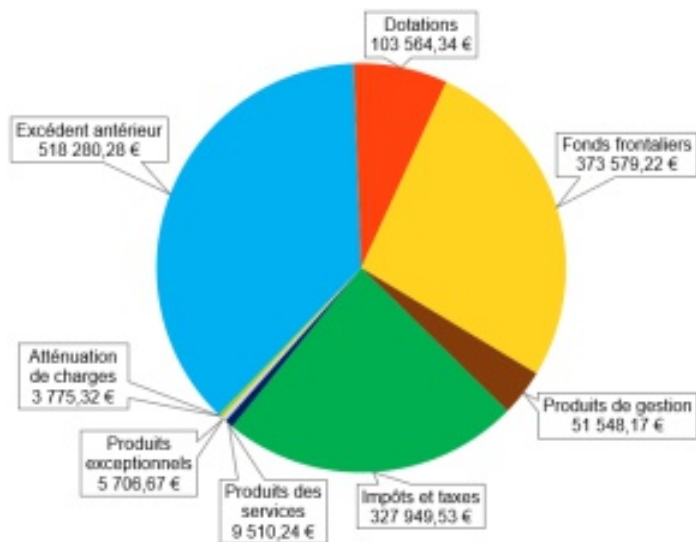
LES TAUX D'IMPOSITION

- Taxe Foncière Propriétés Bâties : 15,75 %
- Taxe Foncière Propriétés Non Bâties : 23,09 %

COMPTE DE GESTION 2022

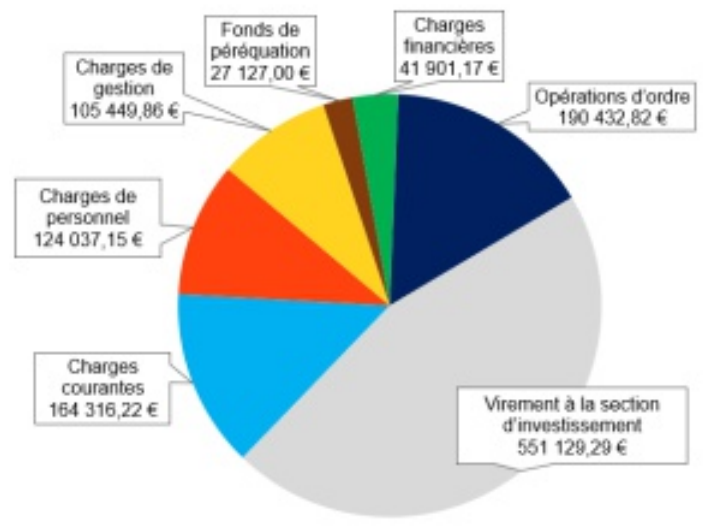
FONCTIONNEMENT

RECETTES



Total 1 393 913,77 €

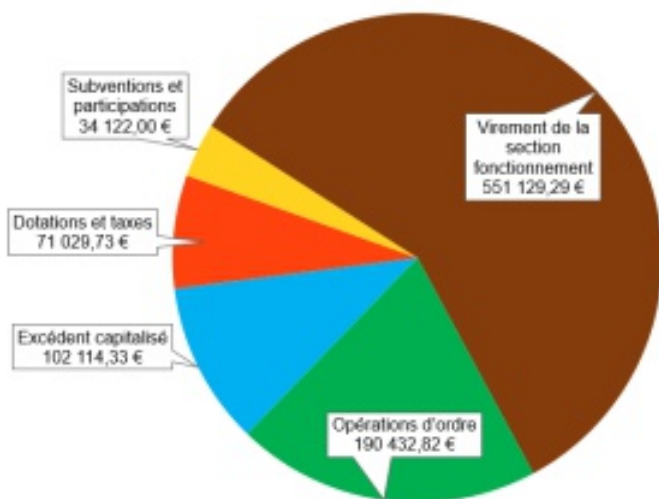
DÉPENSES



Total 1 204 393,51 €

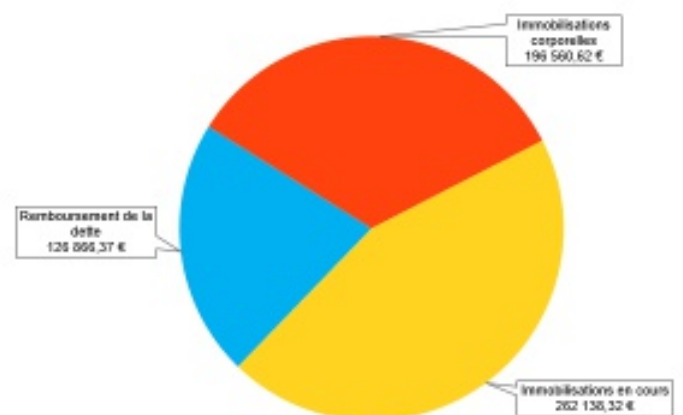
INVESTISSEMENT

RECETTES



Total 948 828,17 €

DÉPENSES



Total 585 565,31 €

RÉSULTAT DE CLÔTURE : + 552 783,12

ÉTAT DE LA DETTE

Syane 1.392.052,03

ANNUITÉS

• Capital 126.866,37
• Intérêts 46.651,26
Total 173.517,63

IMPÔTS LOCAUX : LES TAUX D'IMPOSITION

- Taxe Foncière Propriétés Bâties : 15,75 %
- Taxe Foncière Propriétés Non Bâties : 23,09 %

LE CLOS BORET

Situé au coeur du bourg centre sur l'ancienne propriété de la famille " HENRY dit BORET ", ce projet consiste à réhabiliter le bâti existant par l'aménagement de 4 logements en accession aidée (accession sociale) à l'étage et de 2 locaux d'activités au rez-de-chaussée, une mini crèche et probablement un salon de coiffure ainsi que la construction d'un collectif de 16 logements en accession libre avec les places de stationnement en sous-sol.

La municipalité a été particulièrement attentive lors de l'instruction du permis de construire à ce que le volume du bâti et que l'insertion dans le site soient en adéquation avec les autres immeubles du village et que les places de parking soient en nombre suffisant (3 par logements).



LE CLOS BONIER

Il s'agit d'un lotissement pavillonnaire de 9 lots de terrains à bâtir destinés à la construction de maisons individuelles situé en prolongement de Chez Bonier, à l'entrée Est du Chef-lieu. L'accès sera sécurisé par un plateau surélevé sur la route de Menthonnex. Afin d'encourager la mobilité douce et de sécuriser la circulation piétonne, des trottoirs seront réalisés depuis l'intersection de Chez Bastaly pour rejoindre ceux du chef-lieu.

Afin de promouvoir la mixité sociale, l'un des lots sera consacré à la réalisation d'une bâtisse constituée de 2 logements locatifs à loyer modéré.



PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

10 PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS EN 2022

- M. Mme BOISSEAU T. – Le Murger – construction d'un garage
- M. Mme JACQUEMOUD C. – Chez Bonier – Aménagement de 2 appartements
- Mme DUROVRAI O. – Les Petits Pierres – Aménagement de 2 appartements
- M. CHAMOT G. – La Côte – Construction d'un sous-sol
- Mme DESBIOLLES B. – Les Petits Pierres – Aménagement d'un appartement
- Mme LECLERCQ G. – Les Petits Pierres – Aménagement d'un appartement
- M. CHAMOT B. – La Côte – Modification d'un permis de construire
- M. MOLINIE J. – Les Petits Pierres – Construction d'une maison
- M. MME PROVOOST E. – La Rippaz – Construction d'un garage
- M. MME AUPEST F. – Clos Bonier – construction d'une maison

29 DÉCLARATIONS PRÉALABLES

VOIRIE



◀ Reprise de l'affaissement de la voirie au niveau du Creux Trosset (RD3).

Recalibrage de la RD3 ▶



AIRES DE JEUX

Notre village a la chance de bénéficier d'une population relativement jeune. On estime à plus de 220 le nombre de familles avec des enfants dont plus de 330 adolescents, vivant sur le territoire communal.

Depuis de nombreuses années, la municipalité privilégie le développement d'aires de jeux ; c'est le cas au chef-lieu entre l'église et la boulangerie et devant la cantine scolaire.

Mais aussi, sur le site de Chez Bastaly, avec un terrain multisports (agorospace), une balançoire, un terrain de pétanque, une aire de pique-nique...



L'année écoulée aura vu l'installation de deux nouvelles infrastructures sportives :

- un toboggan pour les écoliers dans la cour de l'école, financé par la Communauté de Communes (CCPC) à hauteur de 18.927 € ;
- puis l'extension de l'aire de jeux de Chez Bastaly avec la création d'un pumptrack, une réalisation très prisée par nos « jeunes sportifs ».

Cet investissement de 74 156 € HT a vu le jour grâce aux concours financiers de l'Agence Nationale du Sport (60 %) et du conseil départemental (20 %) qui ont largement accompagné la mairie.



Afin de remercier nos financeurs et les entreprises qui ont réalisé ce remarquable chantier, une inauguration sera organisée en cours d'année avec l'animation de l'ACSB, partenaire de cette réalisation.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Après l'ensemble polyvalent qui regroupe la salle des fêtes et les locaux périscolaires, aménagé ces dernières années, la commune a engagé, l'an passé, l'agrandissement et la rénovation énergétique de la mairie.

Situés au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère, les locaux administratifs ont été réaménagés selon les normes en vigueur avec la réfection des murs intérieurs, des sols, des plafonds, des huisseries, du réseau électrique et informatique, mais aussi, par l'installation d'un chauffage aérothermique (clim réversible) qui sera alimenté entre autre par des panneaux photovoltaïques.

Cette opération a permis également l'aménagement d'une salle d'archives et la création d'une salle de conseil.

C'est un chantier qui aura été laborieux du fait des contraintes liées à la crise sanitaire puis énergétique et à l'augmentation du coût des matières premières.

Néanmoins, le budget prévisionnel a pu être respecté, grâce à un suivi rigoureux du chantier par les élus.

Le programme de 300 000 € HT a été financé par des subventions (Etat, Département, Région) à hauteur de 203 000 €. Mais aussi, par un don de particuliers (M. Mme SIALM) de 50 000 € ; l'autofinancement de la commune s'élevant à 47 000 €.



Bref, une belle réalisation, rondement menée, qui sera inaugurée en cours d'année afin de remercier les entreprises et nos partenaires financiers.

L'EAU

La commune a la chance de disposer de trois sources (le Creux Trosset, La Mouille des prés et Tracafond) mais aussi d'une interconnexion avec le réseau des Rocailles.

Ce réseau d'eau potable géré par la CCPC qui alimente également les usagers de Villy-le-Bouveret a largement été renouvelé ces quinze dernières années.

Menthonnex s'est engagée très tôt dans une politique volontariste de protection et de mise en valeur des zones humides du Plateau des Bornes avec, notamment, l'aménagement de quelques petits plans d'eau qui contribuent, entre autre, à la défense incendie (DECI).

Aujourd'hui, c'est le Syndicat de Rivière des Usses (SYRUSS) qui a en charge la gestion des milieux aquatiques du bassin versant des Usses, une mission, qui, compte tenu des problèmes liés à la sécheresse n'a jamais été autant d'actualité...



FÊTE DES VOISINS CHEZ PEGUIN

Comme chaque année, c'est le 16 juillet que tous les habitants du village de chez PEGUIN se sont réunis pour la traditionnelle fête des voisins.

Cette année, cette journée très conviviale s'est déroulée dans la cour de la ferme de Christian Chamot autour d'un BBQ géant. Elle a réuni une quarantaine de convives. Les nouveaux habitants du village ont pu ainsi faire connaissance avec l'ensemble des PEGUINOIS et de fêter leur venue autour du verre de l'amitié.

A cette occasion nous avons aussi fêter l'anniversaire de cinq décennies, trois 80 ans, un 70 ans et un 60 ans. Joyeux anniversaire à tous les cinq.

Merci à notre hôte et aux organisateurs.



LE REPAS DES AÎNÉS

Samedi 11 mars, la municipalité a convié, à la salle des fêtes de Menthonnex, les anciens du village au repas préparé par l'Auberge des Bornes et servi par l'équipe communale emmenée par Jocelyne YAKOVLEFF.



Environ 80 personnes ont pris part à cette manifestation, fort sympathique, animée par le groupe folklorique les « Sainfoins » ainsi que par l'accordéoniste local Lionel DURET dit « Bonaventure » et Robert TISSOT, le populaire musicien de l'Harmonica des Bornes.

Cet ensemble a interprété de nombreux « morceaux » traditionnels de Savoie dont bon nombre furent repris en cœur par l'assistance.

Maurice Thomasson des Sainfoins, qui imite « Bourvil » à la perfection, a ravi l'assistance avec « La célèbre tactique du gendarme ». Pour la petite histoire, sa prestation au dernier salon de l'agriculture, devant de vrais gendarmes, a été abondamment relayée sur les réseaux sociaux.

Bref, une superbe journée qui a remis du baume au cœur et qui a fait oublier à nos anciens les mauvaises périodes que nous venons de traverser !

LA SOLIDARITÉ CHEZ LES MENTHNAIS, MOBILISÉS POUR L'UKRAINE

L'année 2022 a été marquée par une terrible guerre qui a éclaté aux frontières de l'Europe en Ukraine au mois de février. Un pays que peu de gens connaissait de manière précise avant qu'il devienne le sujet d'actualité N°1.

Dès le début du conflit, notre Maire, Guy Démolis, s'est toujours investi et a vivement encouragé les actions mises en place sur notre commune.

Début mars, avec la collecte à l'initiative de bénévoles et grâce à l'élan de générosité et à l'enthousiasme de chacun, des camions convoyant de la nourriture, du matériel médical, des vêtements, des produits d'hygiène ont pu être acheminés vers l'Ukraine.



En avril, l'association Solidanist' a rapatrié un car d'Ukrainiens sur la région annécienne. Ainsi quelques Ukrainiens issus de la région du Donbass, ou des villes de Kharkiv, ou Kiev, sont arrivés sur notre beau plateau des Bornes. Ils ont été accueillis, avec le cœur, par des Menthnalis, dans leurs foyers, avec le seul souhait de les protéger et les mettre en sécurité. Chacun et chacune a dû faire un pas vers l'autre pour apprendre à se connaître et à se faire confiance. Une situation inédite pour tous, avec laquelle il a fallu composer, mettre en place des actions pour créer du lien social et les aider à s'intégrer. Une démarche qui s'est révélée très enrichissante pour tous.



Grâce au soutien de la mairie, de l'école de Menthonnex et à 3 professeurs bénévoles, début mai, des cours de français ont pu être dispensés une fois par semaine.



Toutes et tous sont très reconnaissants pour l'accueil mais ont tous en tête de repartir dès que possible et retrouver leurs familles et vivre de nouveau sereinement sans peur de l'ennemi.

Le peuple ukrainien se bat encore et toujours, aujourd'hui, pour défendre la liberté et la démocratie, ces valeurs qui sont les nôtres celles de la France et de l'Europe.

Des bénévoles Menthnalis participent également au Mouvement citoyen Annecy Solidarité Ukraine né au lendemain du début de la guerre en Ukraine et s'associent à de nombreux partenaires associatifs pour différentes actions de collectes et d'acheminement d'aide à la population ukrainienne. En partenariat avec Pharmacie sans frontières Rhône-Alpes, l'opération 5000 Kits de secours d'urgence est lancée. Chaque civil mobilisé pour partir au combat reçoit une formation pour apprendre les premiers gestes d'urgence (vitaux) et doit pouvoir disposer d'un kit de secours.



En parallèle, vous pouvez également adresser vos dons (défiscalisés) :

- soit en ligne sur le site www.annecy-ukraine.org
- soit par chèque à l'ordre de Pharmaciens sans Frontières Rhône-Alpes/5000 KITS à l'adresse suivante : Pharmaciens Sans Frontières Rhône-Alpes
895 route de la Bathie
73230 Saint-Alban-Leysse.

L'argent récolté est intégralement reversé pour constituer ces kits de secours.

L'engagement, la solidarité et la mobilisation doivent continuer en faveur du peuple ukrainien. Merci à tous !



VIDE-GRENIERS

Le 15 mai 2022, le 2^{ème} vide grenier de Menthonnex se déroula sur une belle journée, exposants ainsi que visiteurs furent ravis.

Cette organisation, sous la gouverne et l'enthousiasme de Jocelyne Yakovleff, conseillère municipale, avec l'aide d'élus, fut encore une belle réussite pour notre village.

Avec plus de 50 exposants venus des localités environnantes mais surtout de la commune, cette journée marqua une grande fréquentation sous la grâce d'une météo clémentine.

Petite restauration, buvette, crêpes et gâteaux furent proposés avec un vif succès. Parking gratuit à la disposition des visiteurs.

À l'occasion du 1^{er} vide grenier de septembre 2021 le montant des locations d'emplacements a été reversé à l'APEMV. Pour cette édition le club des aînés s'est vu l'heureux bénéficiaire d'une donation d'un chèque de 310 €.



Rendez-vous le 14 mai 2023

À LA RENCONTRE DE NOS ANCIENS

L'HISTOIRE DE FERNANDE, L'UNE DES DOYENNES DE NOTRE VILLAGE

C'est le 10 octobre 1928, dans le petit village de Vovray en Bornes, « Chez Sallanjoux », que Fernande a vu le jour.

En quelques années, elle se retrouve l'aînée d'une famille de quatre filles.

Quatre filles, pas de garçon pour travailler... Et bien si, c'est à elle qu'on va faire endosser ce rôle: aider à la ferme, au champ,... dès petite ça sera son quotidien, elle quittera l'école jeune.

Traire les vaches, porter les boilles de lait sur le dos jusqu'à la fruitière par tous les temps, toutes les saisons, labourer avec les bœufs... Une jeunesse dure, qui marqua les esprits car les gens qui l'ont côtoyée à cette période sont unanimes : elle devait travailler, beaucoup travailler pour combler l'absence du garçon qu'elle aurait dû être.

La guerre arrive... des années sombres pour tous. Dans les campagnes ils avaient quand même à manger. Oh ça ne tombait pas du ciel, il fallait faire le jardin et travailler dur pour avoir quelque chose dans l'assiette.

Fernande voit filer ses années de jeunesse à Vovray, et c'est la rencontre au théâtre de Menthonnex d'un beau jeune homme qui lui fera traverser les Usses pour venir s'installer dans notre village.

Le 4 Mai 1957, à 29 ans, elle épouse Jules Chamot. Les jeunes mariés convoleront jusqu'à Lourdes pour un voyage de noces avant de venir s'installer dans la maison familiale de Jules faute d'avoir une maison bien à eux.

En 1958, un premier enfant, Alain, viendra agrandir la famille. Il sera suivi de trois filles : Evelyne en 1959,

Maryse en 1962, Nadine en 1963, puis par un petit frère, Gilles, en 1964.

On aurait pu croire que la famille allait alors couler des jours heureux...

Mais le destin en avait décidé autrement.

Après la perte de Maryse, âgée tout juste de trois mois, un tragique accident viendra emporter Gilles en 1969.

Est-ce le sort qui s'acharne ou d'autres desseins ?...

C'est alors Jules que la vie va lui enlever tout juste 15 jours après.

Elle se retrouvera, avec ses trois enfants, seule face à tous. On ira même jusqu'à vouloir placer ses enfants en la faisant passer, à tort, pour une mère irresponsable.

Bon nombre d'entre nous auraient été terrassés par des épreuves comme celles-là mais Fernande se relève. Elle se redresse, rassemble ses forces et garde ses enfants. Toujours aussi seuls, sans un sou, cette fois ils sont au moins ensemble.

Après le départ de Jules, la petite famille a dû quitter la maison. Un cousin leur offre alors de s'installer « Chez La Brisée ». Le logis est précaire : il n'y a pas d'eau courante et faute d'avoir du bois « fallait brûler de vieilles « godasses » pour se chauffer », mais ils ont au moins un toit.

Là encore, Fernande se retrousse les manches : elle continue à s'occuper des enfants, des champs, des vaches « il faut bien gagner 3 sous »... Elle retape peu à peu la maison de « Chez La Brisée ».

Elle tiendra la promesse faite à Jules, malgré le coût financier, elle enverra ses enfants aux écoles privées « Sainte Famille » et « Sainte Marie » à la Roche-sur-Foron.

Article rédigé par Aurélie Châble



Jean Jacquemoud dit Jean-Jean fera partie des quelques personnes qui l'aideront à tenir la barre.

La vie reprend son cours, il faut. Comme elle le dit encore aujourd'hui « Va-t'en jour, que nuit vienne » : un jour après l'autre, il faut avancer.

Les enfants grandissent et quelques chouettes années s'offrent enfin à eux : c'est sûr que ça roulait pas sur l'or, loin s'en faut, mais ça rigolait, ça faisait des bêtises, ça fabriquait des souvenirs.

La paye de la fruitière peinait à nourrir tout le monde et après avoir failli se tuer avec son tracteur, Fernande prendra la décision d'aller travailler « Chez Nouki » à la Roche et de laisser la ferme.

Quelque temps plus tard, une opportunité d'aller travailler à Annecy pour faire « les pluches » à la maison de retraite du Parmelan, elle se retrouvera très vite cuisinière derrière les fourneaux à faire 120 couverts tous les midis et soirs.

Elle s'installera à Annecy et, les enfants devenus grands, commencera à vivre aussi pour elle. Elle voyagera et visitera plusieurs pays.

La naissance de ses six petits-enfants rythmera aussi les années de Fernande qui devient alors grand-mère.

Une mamie qui cuisine et qui cuisine bien ! Une mamie qui tricote, qui tricote beaucoup pour tous (le plus célèbre magasin de laine ferait pâle figure en voyant toutes les pelotes enfouies dans tes placards), une mamie qui donne quelque chose dès qu'elle en a l'occasion, une mamie qui aime rire et raconter des bêtises... Les qualificatifs nous manqueraient à tous pour te décrire.

En 1996, retour aux sources : elle quitte Annecy pour revenir à Menthonnex, plus proche de tous.

Puis en 2011, encore un malheur. Son fils aîné, Alain, quittera lui aussi notre monde bien trop tôt.

A présent, tu es six fois arrière-grand-mère avec une parité parfaite : trois arrières petits fils (Lucas, Rémi et Kahanui), trois arrières petites filles (Eline, Louise et Lola) et des photos de chacun d'eux sur le buffet de ta salle à manger.

Tu es une véritable bibliothèque vivante : des expressions et proverbes à revendre, une mémoire tellement précise sur la vie d'avant, sur les traditions, sur les gens que tu as connus, c'est une délectation de t'entendre nous raconter toutes ces histoires.

La mémoire de nos villages, ce sont des gens comme toi qui en sont les gardiens. Notre rôle, à nous la nouvelle génération, est de recueillir cette mémoire et de la transmettre à notre tour parce que « rien n'est plus vivant qu'un souvenir ».

Comment conclure ?

Simplement en disant que tu es un modèle de force, de droiture, d'honnêteté et de bravoure pour tous.

En tout cas pour moi. C'est comme ça que je me donne du courage : je pense à ta vie et à ce que tu as accompli malgré les épreuves et je me dis : « Va-t'en jour, que nuit vienne ».

Ta vie n'a pas été un long fleuve tranquille, ça ne fait aucun doute, rien ne t'a été épargné et pourtant tu as tenu bon, sans même un soupçon de rancœur.

Face à la tempête, tu es comme le roseau de la fable d'Esopé qui plie, mais ne se rompt pas.

MESSE DE RENTRÉE ET DE LA CROIX GLORIEUSE

Le père Viju Mathew missionnaire de saint François de Sales et curé de la paroisse sainte Croix au Pays de Cruseilles regroupant les douze clochers avait donné rendez-vous aux fidèles dimanche 11 septembre à l'Oratoire Saint-Roch et Sainte-Agathe de Menthonnex en Bornes pour la Fête de la Croix glorieuse et la Messe de rentrée.



Situé au Crêt Lovet, ce joli oratoire dédié aux deux saints a été édifié en 1931 à l'initiative de l'archiprêtre Henri Descombes, curé de la paroisse de 1917 à 1935. Il a été totalement restauré par la municipalité en 2007.

Entouré de très nombreux fidèles et sous un grand soleil, le prêtre a béni le cartable, instrument de travail, de chacun des enfants présents, et les a invités à choisir à l'école un chemin de solidarité et d'attention aux autres.

Après la célébration, l'association paroissiale de Menthonnex a convié l'assemblée petits et grands à partager le verre de l'amitié.



Vous retrouvez les informations de la paroisse sur le site

www.diocese-annecy.fr/diocese/les-paroisses/doyenne-du-parmelan/paroisse-sainte-croix-au-pays-de-cruseilles

LES P'TIOUS BORNAINS

En 2011, quand nous avons créé les P'tious Bornains, nous ne pensions pas être là encore aujourd'hui.

Mais voilà, nous prenons toujours plaisir à nous retrouver dans cette salle mise à disposition par la commune de Menthonnex-en-Bornes.

Il est vrai que le bénéfice de ces rencontres avec tous les enfants et « leurs nounous » n'est plus à démontrer.
Activités manuelles, motricité, jeux, chants, anniversaires...

Le RPE (Relais Parents Enfants) itinérant de Cruseilles vient le lundi à la salle polyvalente nous proposer d'autres activités.

En mars, nous avons eu des séances de yoga pour les enfants avec une intervenante extérieure « Les petits yogis ».

Sans oublier les promenades dès que le temps le permet.

Cette année, nous renouvelerons notre porte ouverte en juin pour les parents et futurs parents « employeurs » ainsi que pour les représentants de la petite enfance de Menthonnex et Cruseilles, autour d'un apéritif.

Les assistantes maternelles des P'tious Bornains



Retrouvez la liste des assistantes maternelles sur



[www.menthonnex-en-bornes.fr/
enfance-jeunesse/assistantes-maternelles](http://www.menthonnex-en-bornes.fr/enfance-jeunesse/assistantes-maternelles)

L'ÉCOLE À MENTHONNEX-EN-BORNES

La rentrée scolaire à Menthonnex s'est faite sous l'autorité d'une nouvelle directrice : Vanina Moréale en remplacement de Pascal Marcuzy parti à la retraite en juin 2022 après 36 années d'enseignement à Menthonnex.

Vanina Moréale habite à Groisy, elle est maman de deux enfants de 5 et 9 ans. Elle enseigne depuis 15 ans, et depuis 2 ans à Menthonnex.

Elle est au sport ce que Pascal Marcuzy est à la musique, elle est surtout skieuse !

Nous lui souhaitons réussite et accomplissement à ce poste de direction dans notre commune !

L'école de Menthonnex accueille cette année 129 élèves repartis en 5 classes.

Les enseignants à charge de ces classes sont :

- Claire Lorenzi pour les PS et GS Maternels, aidée par Vanessa Berthet (ATSEM) ;
- Anne Sophie Dupanloup pour les PS et GS Maternels, aidée par Dominique Chamot (ATSEM) ;
- Laurine Braize pour les PS et MS Maternels, aidée par Nadia Carchon (ATSEM) ;
- Sabrina Soranzo pour les CP-CE ;
- Vanina Moréale pour les CP-CE1.

La directrice, Vanina bénéficie d'une décharge de classe le lundi pour la gestion de l'école.

L'équipe enseignante a de multiples idées pour de beaux projets pédagogiques et est soutenue par la dynamique APE autant financièrement que techniquement !



A tous, nous souhaitons une année scolaire épanouissante et pleine de succès !

ÉCOLE DE MENTHONNEX-EN-BORNES



04 50 68 05 62



ce.0740202T@ac-grenoble.fr

L'ÉCOLE À VILLY-LE-BOUVERET



Cédric Quere, Mathilde Gourdin, Stéphane Forest, Anne Cauchard, Olivier Cobus, Sandrine Roger



Course longue



Mathématiques par temps chaud !



Rando Glières



Passe montagne



Passe montagne

ÉCOLE DE VILLY-LE-BOUVERET



04 50 68 08 91



ce.0740206X@ac-grenoble.fr

FÊTE DES ÉCOLES

Le 24 juin 2022 a eu lieu la fête des écoles avec un très beau spectacle organisé par les enfants, les maîtresses et maîtres ainsi que les Atsem.



DÉPART EN RETRAITE DE PASCAL MARCUZY



La fête des écoles s'est prolongée par un hommage à Pascal Marcuzy. Des surprises, des chansons, de la musique ont été préparées pour le célébrer et le remercier. Dans une ambiance familiale et chaleureuse d'anciens élèves et d'anciens parents d'élèves se sont mêlés aux actuels élèves et parents d'élèves.

L'APEMV épaulée par les associations locales, et notamment le Comité des Fêtes de Menthonnex, se sont chargés de l'organisation de cette belle soirée !

MAÎTRE PASCAL

La fin de l'année scolaire 2022 a été marquée par le départ en retraite du directeur d'école, Pascal MARCUZY, qui aura enseigné 36 ans dans la commune.

Nommé en 1986 à l'école de La Rippaz, une classe unique d'une quinzaine d'élèves, il rejoindra les écoles du chef-lieu en 1989 sous la houlette de Rolande DURET qui prendra sa retraite en 1992.

Il sera alors nommé directeur, poste qu'il assumera avec brio.

Au cours de toutes ces années, il aura accompagné la mutation du village, notamment au niveau des infrastructures scolaires, en bonne harmonie avec les municipalités conduites par Guy DEMOLIS et Bernard SAILLANT ancien vice-président de la Communauté de Communes en charge du scolaire.

Il aura notamment collaboré à la construction du groupe scolaire de 5 classes ouvert en 2010 au chef-lieu de MENTHONNEX et œuvré au regroupement pédagogique avec Villy-le-Bouveret.

Lors des réceptions organisées pour son départ, les intervenants ont souligné la qualité de son enseignement, sa patience, son écoute, son engagement pédagogique, écologique, musical et civil.

Il avait en effet à cœur de faire participer activement ses élèves aux commémorations du 11 novembre afin de perpétuer le devoir de mémoire.

« Maître PASCAL » comme l'appelait ses élèves, « Double maître » comme l'appelle affectueusement le Maire aura eu droit à une véritable ovation pour son départ que ce soit à l'occasion de la fête de l'école ou de la réception organisée à la salle polyvalente.



L'APEMV

1 an bientôt qu'une nouvelle équipe a pris le relais au sein de l'APEMV pour soutenir au mieux nos deux écoles dans leurs projets pédagogiques.

Une année pleine de rires et de nouvelles expériences pour l'équipe. Nous souhaitons offrir à nos enfants la chance de vivre de nouvelles expériences dans un cadre éducatif avec des : sorties, voyages, spectacles... financés grâce à toutes nos actions au cours de l'année.

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe qui aura besoin de nouveaux parents pour la prochaine rentrée, nous remercions tous les parents et autres bénévoles pour leur participation pendant nos événements et leur soutien durant cette année.

Plein de nouveaux projets sont en cours, au plaisir de tous vous voir prochainement.

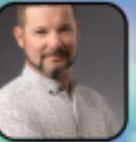
Ensemble pour nos enfants
L'équipe de l'APEMV

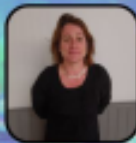


**Association des Parents d'Elèves de
Menthonnex en Bornes - Villy le Bouveret**

Qui sommes-nous ?

Nous sommes des parents bénévoles des écoles maternelle et élémentaire de Menthonnex en Bornes et Villy le Bouveret. Nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau bureau ainsi que les membres actifs. Nous tenions à remercier l'équipe sortante qui a organisé de superbes événements et qui reste à nos côtés cette année en soutien.

							
Camille	Mélanie	Clarisse	Aurélie	Elisabeth	Fabrice	Vanessa	Aude
Présidente	Vice-Présidente	Trésorière	Secrétaire				

						
Floriane	Emilie	Rémi	Julie	Samantha	Elodie	Fanny

Des idées? Des questions?

De nouvelles idées, des suggestions d'animations, des questions? N'hésitez pas à vous faire connaître, à nous interpeller devant l'école ou à nous en faire part par mail à apementhonnexvilly@gmail.com

L'ACSB (ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE DES BORNES)



PETIT RAPPEL

L'ACSB, (Association Sportive et Culturelle des Bornes) a été créée en 1997, dans un souci de dynamiser les communes des Bornes d'un point de vue associatif et de proposer des activités à proximité de nos lieux de résidence. Cette association repose uniquement sur des bénévoles. Elle s'efforce de proposer des tarifs attractifs, rendus possibles par le soutien de la municipalité de Menthonnex-en-bornes qui met gracieusement à disposition les locaux. Elle bénéficie aussi de l'aide des communes environnantes et du département.

LES ACTIVITÉS AUJOURD'HUI

Cette année, des cours de gym enfant, pilate, zumba, renforcement musculaire sont au programme. Quant à la saison de ski, elle s'est déroulée du 7 janvier au 4 février.

EVOLUTION

Actuellement, nous sommes à l'écoute de toutes suggestions, mais nous cherchons surtout des responsables qui voudraient bien s'investir et assurer l'encadrement d'une activité.

Toute proposition peut être soumise à l'adresse suivante : acsb@menthonnex-en-bornes.fr.

Si vous connaissez un enseignant susceptible de proposer une activité, n'hésitez pas à envoyer son contact et ses références.



LE SKI

Le ski reste la principale activité proposée, avec pas moins de 160 enfants inscrits. Cette année, l'activité s'est déroulée dans la station du Grand-Bornand les samedis 7, 14, 21, 28 janvier et 4 février avec la traditionnelle remise des médailles.



✉ acsb@menthonnex-en-bornes.fr
 🌐 www.acsb74.fr

HARMONICA EN BORNES

Association Harmoniciste de Menthonnex-en-Bornes vous informe de son activité musicale sur notre commune et sur la région.

L'association née en janvier 2018 a tout d'abord pour but de former ses adhérents (de l'enfant à l'adulte) aux différentes techniques de l'Harmonica Diatonique.

« L'harmonica est considéré comme l'un des instruments les plus simples à apprendre et a un son vraiment cool lorsqu'il est bien joué. Il peut être utilisé dans une grande variété de styles musicaux allant du blues à la pop en passant par le jazz et le classique ».

Depuis sa création, Harmonica en Bornes

- participe aux festivals d'harmonica organisés sur notre région (à Cluses en 2019, à Charavines dans l'Isère en 2022),
- organise en lien avec d'autres associations du département et de la région des concerts.

Le 25 Mai 2022 à Menthonnex-en-Bornes, Rachelle Plas, Harmoniciste professionnelle, a initié les enfants de l'école à

l'Harmonica Diatonique, et ils se sont ensuite produits dans le cadre du concert organisé par Harmonica en Bornes avec la participation des membres de l'association et des artistes que sont Rachelle Plas et Philippe Hervouet Guitariste, tous deux connus internationalement.

Le 31 Mars a eu lieu en l'église d'Evires un concert avec les enfants de l'école d'Evires ; harmonica en Bornes et nos deux artistes Rachelle Plas et Philippe Hervouet. À noter que Rachelle Plas s'est donné pour objectif d'initier les enfants de nos écoles volontaires dans cette démarche musicale.

Puis nos artistes, le samedi 1^{er} Avril, nous ont montré l'étendue de leurs talents au cours d'un concert réalisé à l'Observatoire, restaurant situé au sommet du mont Salève sur la commune de Monnetier Mornex de 20h à 24h30.

Les 1, 2, 3 juin 2023, au niveau Régional et de façon simultanée en Haute-Savoie, en Isère, et dans le Rhône, plusieurs artistes se produiront et seront accompagnés par les associations locales : « Harmonica en Bornes, Harmonica du Lac, Démon d'Harmo, Aravis Harmo ».



LE CHOEUR DES BORNES : APPEL À CHANTER



Le Chœur des Bornes propose à ceux que le chant intéresse de les rejoindre pour chanter du profane ou du religieux, des chants anciens ou nouveaux, tout un répertoire varié pour faire plaisir, se faire plaisir et passer de chaleureux moments de partage musicaux.

Les répétitions se passent une fois par semaine le mardi soir dans les salles municipales des Bornes mises gracieusement à leur disposition.



04 50 44 23 69

LA MICRO-FOLIE

Le Musée Numérique à la Bibliothèque intercommunale

Ce projet, appelé Micro-Folie, s'articule autour d'un musée numérique en collaboration avec douze établissements nationaux fondateurs*.

Il est installé dans la Bibliothèque Intercommunale André Dussollier et a été conçu dans un souci de démocratisation de la culture et du numérique en milieu rural.

Il s'agit donc d'un **musée numérique réunissant plusieurs milliers de chefs-d'œuvre, d'une réelle galerie d'art numérique qui enchante tous les visiteurs qu'ils soient novices ou plus experts.** Vous y retrouvez beaux-arts, architecture, sciences, spectacles...

La micro-folie offre de même un **espace de réalité virtuelle** proposant une sélection de contenus immersifs à 360° (documentaires, spectacles, etc.).

Découvrez donc, à quelques pas de Menthonnex, les trésors des plus grandes institutions nationales et internationales. Les œuvres sont numérisées en très haute définition et chaque année le Musée Numérique s'enrichit de nouvelles collections, chacune composée de 250 à 400 œuvres.

* Les douze établissements fondateurs sont : Le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris, le Festival d'Avignon, l'Institut du Monde Arabe, le Louvre, le Musée National Picasso-Paris, le Musée d'Orsay, le Musée du Quai Branly - Jacques Chirac, l'Opéra National de Paris, la Réunion des musées nationaux - Grand Palais et Universcience.

Nous en profitons pour vous informer que la bibliothèque dispose maintenant d'une boîte de retour de livres disponible 7J/7, 24H/24 uniquement pour les livres empruntés à la bibliothèque.



Musée numérique
Visite commentée sur Degas



Expérience de réalité virtuelle

MICRO-FOLIE

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE ANDRÉ DUSSOLLIER

📍 44 rue des Grands Champs 74350 CRUSEILLES

☎ 04 50 44 22 85

🌐 www.biblioccpayscruseilles.net

✉ microfolie@ccpaysdecruseilles.org

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi : 15h-18h

Mercredi : 9h30-12h30 / 14h-17h

Jeudi : 15h-18h

Vendredi : 15h-19h

Samedi : 9h30-12h30

PÉTANQUE



Cherchons quatrième partenaire ou plus pour jouer à la pétanque un après-midi de la semaine.

Si vous êtes intéressés, contact auprès de :

- Denis Brunet (06 64 17 82 91)
- Philippe Villar (06 33 36 47 80)
- Pascal Bossez (06 15 23 65 62)

Nous avons hâte de vous rencontrer lors d'une réunion ce printemps pour définir un jour préférentiel.

A bientôt.
La triplète

SALÈVE TRAIL

L'association Salève Trail est un groupe de trail running ouvert à tous et axé sur le fun !

Ce sport de course à pied sur longue distance se pratique en milieu naturel sur des chemins de terre ou des sentiers de randonnée en plaine, en forêt ou en montagne. Que vous soyez un coureur de 10 ou 500 km, vous êtes le bienvenu.

L'expérience de nos athlètes permet le maintien d'un groupe aussi performant qu'accessible, où la bière de fin de sortie est aussi importante que le dénivelé gravi.

Cette bande de copains se réunit le mercredi soir pour l'entraînement, orienté vers le magnifique Salève, par tout temps et toute condition à Menthonnex, Cruseilles et dans les villages environnants.

Le week-end est dédié à des sorties plus longues dans le massif des Bauges, le Jura, le Chablais, au pied du mont Blanc et dans d'autres endroits magnifiques que seule notre région nous offre.

Le groupe se retrouve également tous ensemble pour varier les plaisirs lors de courses partout en France, toujours dans la bonne humeur. Sérieux s'abstenir !



www.facebook.com/groups/salevetrail



L'ÉGLISE SAINT-LAURENT

PAR DOMINIQUE BOUVERAT

Les amateurs d'histoire, de patrimoine ou tout simplement de notre village trouveront ci-dessous d'avantage d'information sur l'église de Menthonnex-en-Bornes.

LA PAROISSE DE MENTHONNEX-EN-BORNES

Au cours du Haut Moyen Âge naît la paroisse de Menthonnex, dédiée à saint Laurent. Saint Laurent, un martyr du III^e siècle, est le patron des pauvres, des bibliothécaires, mais aussi celui des rôtisseurs, des charbonniers et des pompiers pour avoir subi le supplice du gril.

Après la terrible peste de 1348 et en raison d'une baisse brutale de la population, la paroisse de Menthonnex est rattachée à celle de Villy-le-Bouveret et l'église du lieu devient une filiale, c'est-à-dire une église secondaire. Moins peuplé, Villy-le-Bouveret devient centre paroissial car la localité est alors située sur l'axe principal reliant Cruseilles à La Roche. Après plusieurs siècles de vie commune, Menthonnex retrouve finalement son autonomie spirituelle et les deux paroisses sont séparées en octobre 1701, à la suite d'un conflit avec le curé Démolis au sujet des dîmes.

En 1906, dans le cadre de la mise en place de la loi de Séparation des Églises et de l'État votée en décembre 1905, un inventaire des bâtiments, meubles et objets de culte qui doivent être dévolus aux associations culturelles de fidèles suscite une mobilisation d'une partie des habitants. Ainsi, au moment où le percepteur de Cruseilles et le commissaire spécial, accompagnés de la brigade à pied de Cruseilles et de la brigade à cheval de Saint-Julien, débarquent à Menthonnex, une centaine de fidèles chantent dans l'église. Le curé émet une protestation et les opérations commencent.



Saint-Laurent,
patron de Menthonnex

Alors un vacarme assourdissant emplit l'église. Les manifestants « les plus virulents » ne cessent de hurler « voleurs, lâches, à bas les casseroles. À bas la République. Vive Dieu, vive les curés ». D'autres chantent le Pace Domine tandis que des forts-à-bras se démènent dans les tribunes, protégeant « les sonneurs suspendus aux cordes des cloches qu'ils agitaient avec férocité ». Les habitants sont finalement refoulés par la gendarmerie. Les manifestants les plus violents sont isolés de la masse et gardés à vue dans l'église. Dès lors, tout se termine dans le calme, exceptée une nouvelle explosion d'injures lors du départ des agents du gouvernement. À l'issue des opérations, les membres de la fabrique rédigent leur opposition officielle. À l'issue des opérations, l'église est laissée à la disposition des fidèles et reste propriété de la commune qui doit l'entretenir sans pouvoir en changer la destination.

Au cours des décennies 1920-1930, le curé Henri Descombes couvre la paroisse d'oratoires (oratoire dédié à saint Roch et sainte Agathe au Crêt Lovet, objet d'un pèlerinage, oratoire de la Sainte-Famille au Murger, oratoire Saint-Rémi à La Brisée) et lance le projet d'une salle paroissiale.

En 2004, la carte du diocèse est remaniée et Menthonnex et dix autres communes forment la nouvelle paroisse Sainte-Croix du pays de Cruseilles, officiellement promulguée le 18 septembre 2005 par Mgr Boivineau, évêque d'Annecy.

UNE ÉGLISE REMANIÉE À PLUSIEURS REPRISES

L'église Saint-Laurent de Menthonnex est décrite pour la première fois en 1411, lors d'une visite pastorale de l'évêque de Genève. Elle est alors dans un état lamentable. Il est indiqué que le chœur s'effondre, que la pierre des fonts baptismaux est défectueuse, et que des coffres l'encombrent. Le bâtiment doit subir quelques travaux importants par la suite puisque l'église est de nouveau consacrée en 1486.

En 1607, l'évêque François de Sales ordonne au curé et aux paroissiens de faire couvrir le chœur, réparer le couvert de la nef et du clocher. Il recense également les objets liturgiques que la paroisse doit se procurer : un missel, un manuel, deux chandeliers, un tabernacle, un parement d'autel, un calice « duquel la coupe soit d'argent avec la paterne », deux nappes, six serviettes, une serviette pour communier, deux aubes, réparer une chasuble ayant une croix bordée à personnage.

Dans l'église, une seule chapelle est mentionnée, dédiée à saint Claude, de la présentation des paroissiens, sans recteur ni revenu. L'évêque demande de rénover cette dernière.

En 1665, c'est Mgr d'Arenthon d'Alex qui commande aux paroissiens d'acheter une pyxide d'argent pour porter le Saint-Sacrement aux malades. Ils doivent faire fermer à clé les fonts baptismaux et acquérir un bassin de cuivre ou d'étain pour le réservoir d'eau des fonts pour baptiser les enfants. Ils doivent aussi faire réparer le couvert de la nef. Le prélat les somme également de faire clore le cimetière « à tout le moins de grillage ». Il existe une chapelle dédiée à saint Blaise, à saint Sébastien et à saint Fabien, les deux premiers étant particulièrement considérés comme des protecteurs contre la peste, qui a fait des ravages dans les années 1630.

De grosses réparations ont lieu en 1787 et notamment la reconstruction de la tour du clocher.

Pendant la Révolution, l'église est vandalisée. En 1793, le clocher est rasé et les cloches emmenées à Annecy pour être fondues et utilisées à la fabrication de canons. Deux Menthonais, Pierre Richard et Claude Fournier, sont d'ailleurs arrêtés dans cette ville pour avoir tenté de les récupérer en cachette. Des objets liturgiques sont dissimulés par les paroissiens. Après les événements révolutionnaires, un sac est ainsi remis au curé de Menthonnex, qui renferme un vieux calice en étain, une misérable patène en tôle étamée et un vieux purificateur crasseux. Le calice a servi pendant la Révolution dans la maison de François Tissot dit Chamaroux dans le cadre de messes clandestines.

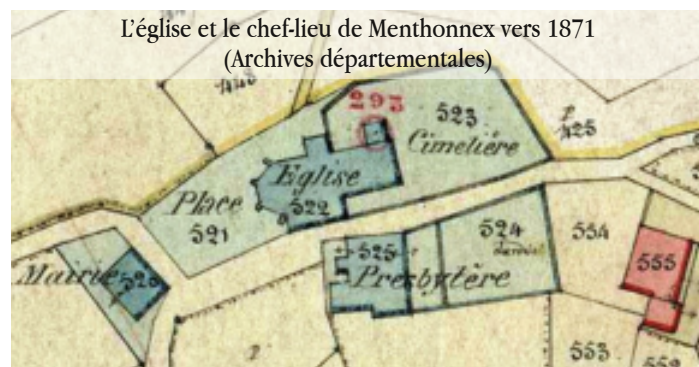
Sous la Restauration, l'état de l'édifice devient très préoccupant. En 1835, les murailles de l'église s'écroulent pour cause de « de caducité ». Le conseil écrit à l'intendant qu'il est urgent de les reconstruire avant l'hiver pour ne pas laisser la population sans culte ni cérémonies religieuses. Des plans et des devis sont établis pour la réfection de l'église par l'architecte Ruphy. Le conseil propose de rajouter au projet des barres de fer aux fenêtres et deux ogives contre la voûte du chœur de l'église ancienne qui menace de s'écrouler à son tour. Mais, faute de moyens financiers, l'opération traîne en longueur et on doit se contenter de rafistolages ponctuels. En 1848 par exemple, le conseil vote plusieurs dépenses à effectuer au presbytère, à la toiture de l'église et du clocher, dégradée en plusieurs points par suite des intempéries orageuses qui ont désolé les localités.

LA RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE DE MENTHONNEX

C'est finalement après l'annexion à la France, en 1862, que l'architecte Pompée dresse les plans de reconstruction de l'église. Mais ce dernier démissionne et l'ouvrage est repris par l'architecte Bessonis.

Le projet définitif de reconstruction de l'église est adopté en 1867. Un premier projet prévoyait la reconstruction à neuf du chœur, de la sacristie et de la toiture de l'église. Les murs devaient être exhaussés de 3 mètres. Il fallait également voûter l'intérieur de l'édifice et refaire un sous-pied neuf. Mais les travaux à réaliser sur les anciens murs présentaient un problème de solidité. La municipalité revint donc sur ce projet et vota le déplacement de la construction tout en tenant à ne pas détacher le clocher de l'église. Le nouveau projet décrit donc un « emplacement qui s'étendra dès la tour sur la place publique en aval, qui forme un plateau inébranlable, tout en regrettant de n'avoir pas pu tourner le chœur au levant. Mais cette infraction aux règles symboliques est atténuée par des circonstances que l'on appréciera sans doute : d'abord l'exiguïté du sol entre le presbytère et la voie publique d'une

part, et le versant de l'autre, ensuite le coup d'œil de la façade principale qui se présente du côté sud-est, où arrivent les 4/5^e de la population pour se rendre au chef-lieu. Cette combinaison aura en outre pour effet de rendre libre et plus indépendante l'enceinte du cimetière. Bien que la jurisprudence tende à éloigner les cimetières du centre des villes, bourgs et villages ; cette tendance ne saura être applicable en l'état à cette localité qui est isolée, occupant un point culminant très aéré, battu par les vents du Nord.



Ces conditions atmosphériques sont une garantie de tout danger d'infection, d'insalubrité, qui du reste ne s'y est jamais manifesté ».

Le rapport donne le détail des travaux prévus : établissement à neuf de la façade de l'entrée principale avec ses ouvertures, deux contreforts d'angle, cordon, penon et avant-toit ; un excédent de maçonnerie en fondation et dans le cubage de la maçonnerie en dehors des fondations ; pour la toiture, une pente de 45° (« c'est le minimum de la pente nécessaire aux toitures de ce pays si fatiguées par les intempéries de l'hiver ») ; taille de la façade en pierre de granit (« on choisira de préférence du grès pour les trois ouvertures ») ; les portes principales seront en bois noyer à deux battants surmontés d'une corniche ; vitrage de la fenêtre géminée ; rampe de la tribune en charpente avec un escalier à jour et cordon touret en bois sapin.

L'église est donc refaite dans le style néogothique, avec inversion de la nef, avec conservation du clocher et de la porte gothique de l'ancien édifice. Deux vieilles statues en bois de saint Joseph et saint Laurent sont conservées. Les boiseries sont dues aux frères Gillardi (même date que l'église). Les autels sont l'œuvre du sculpteur annécien Charles Padrini (le chœur date de 1882). Le 17 mai 1868 ont lieu en grande pompe la pose et le scellement de la première pierre de l'église paroissiale. Le compte-rendu indique que le maire Henry

Victor et les membres du conseil municipal ont posé et fixé tous ensemble la première pierre de l'église paroissiale, dont la reconstruction est due au préfet Gauville, au député Pissard, au sous-préfet Guy, au concours de l'État (pour 5 500 francs), à celui de la commune (9 351 francs), et « aux pieux et patriotiques habitants de ladite commune pour leurs prestations et soumissions volontaires » (pour 10 716 francs). Une copie du procès-verbal est déposée avec sept pièces de monnaie dans une boîte de fer blanc portant l'inscription « Empire français, commune de Menthonnex-en-Bornes, Henry Victor maire », laquelle a été incrustée et scellée entre deux pierres granitiques formant l'angle au midi de la façade d'entrée principale de l'église. Ces pierres ont été consacrées par Victor Cartier, curé de la paroisse, assisté de l'abbé Dubourgeal, archiprêtre et curé d'Arbusigny, « qui a fait une allocution bien sentie, analogue à la circonstance ». Parmi les personnalités présentes, on trouve Henri Bessonis, maire de Groisy, architecte et directeur des travaux de l'église, les entrepreneurs Mosca et Falley, l'instituteur Bouchet et l'institutrice Ravinet accompagnés de leurs élèves. Toute la population de la commune est également présente. « Ces opérations solennelles ont été saluées par les cris de Vive l'Empereur ! Vive le député ! Vive le sous-préfet ! Ces vivats frénétiques et prolongés ont été suivis de plusieurs salves de coups de boîtes et d'un carillon ».

DES REMANIEMENTS PONCTUELS

En 1889, le cimetière qui entourait l'église jusque-là est transféré un peu plus bas. L'église bénéficie de quelques réparations en 1902.

En 1903, un accident implique la grosse cloche de l'église. Cette dernière est dans un mauvais état de suspension. Lors de la pose de deux petites cloches neuves, elle tombe et manque d'écraser le sonneur. L'année 1914 voit la refonte de la grande cloche, qui pesait environ 760 kg, par Louis Paccard, fondeur établi à Annecy-le-Vieux. Ce dernier reprend également la seconde cloche (qui pesait 260 kg).

À l'issue de la Première Guerre mondiale, les habitants du village des Margolliets font placer un vitrail suggestif en mémoire de leurs soldats morts pour la France durant le conflit.

Dans les années 1960, des travaux de modification du chef-lieu entraînent la démolition d'une vieille bâtisse devant l'église et l'élargissement de la route entre l'église et le presbytère. L'église et le presbytère sont recouverts et recrépis.

En 1974 est engagé un projet de réparation du bâtiment visant à rééquilibrer l'édifice en raison du mauvais état du clocher. En 1986, le chœur de l'église, qui comprenait plusieurs niveaux,

est remanié. Des boiseries sont transformées en pupitres de lecture, en siège de célébrant et en autel grâce au savoir-faire du sculpteur Marcel Rosset d'Éteaux. La chapelle latérale dédiée à saint Guérin est rénovée pour servir de chapelle baptismale. Pour ce faire, un baptistère de forme octogonale taillée dans la pierre est extrait du mur et placé au centre de la chapelle. Les bas-reliefs en bois des trois autels représentent : Le Jardin des Oliviers (autel principal), Saint Guérin au milieu de la nature et la Sainte Famille & Jean Baptiste enfant pour les deux autels latéraux.



LE PATRIMOINE DE MENTHONNEX GENIUS LOCI : QU'EST CE QUE C'EST ?

Genius Loci signifie « le génie des lieux » en latin et vous allez comprendre pourquoi.



Tout récemment, deux jeunes informaticiens, Julien Suard et Stéphane Crochon, ont contacté l'association patrimoniale La Salévienne pour leur parler de... patrimoine.

Eux-mêmes sont souvent frustrés quand, devant un beau bâtiment, aucune information n'est présente sur le site, hormis dans les endroits très touristiques. Ils ont appris que La Salévienne avait commencé un travail important à ce sujet sous forme de panonceaux devant les églises du Genevois ou sur le parcours des graniteurs du Mont de Sion. Aussi, ils ont proposé, non pas de nouveaux panneaux, car il faut vivre avec son temps avec un procédé plus moderne et plus durable. Il s'agit de médaillons en inox de 10 cm de diamètre, estampillés « La Salévienne-Genius Loci » avec au centre un QR Code. Le visiteur ou le nouvel habitant en ajustant simplement l'appareil photo de son smartphone sur celui-ci est dirigé directement sur un site internet qui lui communique instantanément des informations sur l'endroit en question. Le médaillon est fixé au plus près du bâtiment qui mérite d'être « expliqué ».

La Salévienne a accepté de travailler sur 50 médaillons qu'elle choisit pour des lieux emblématiques de notre territoire. Le premier a été installé à Clarnant (site sidérurgique au Sappey) puis un second est arrivé à Vovray la Brulaz (exploitation des ressources naturelles du Salève) pour maintenant arriver à Menthonnex et c'est l'église que nous avons choisie puisqu'il s'agit de l'un des patrimoines importants de notre village.

Ainsi un Genius Loci est maintenant installé sur le mur de l'église Saint-Laurent de Menthonnex-en-Bornes. Il suffit de prendre votre smartphone et de flasher le QR code pour découvrir tous les secrets de notre église.

D'autres médaillons seront posés sur le Plateau des Bornes et peut être même à Menthonnex dans les semaines qui suivent.

Nathalie Debize
Vice-présidente
de la Salévienne

Olivier Chamot & Emmanuel Tissot
Mairie de Menthonnex en Bornes





Le Plateau des Bornes : « Partager, Respecter, Découvrir, & Préserver »



Il y a une dizaine d'années, les communes du Plateau des Bornes se sont réunies afin de préserver un territoire riche en biodiversité de part ses espaces naturels en général et ses zones humides en particulier.



Extraits du livret "Découverte du Plateau" disponible en Mairie

Le travail collectif des communes a permis la signature d'une charte de préservation du plateau. Suite à celle-ci, le Conseil Départemental a encouragé les communes à s'engager en 2015 pour un premier Contrat de Territoire Espaces Naturel Sensible (CTENS). Les contrats de territoires sont l'expression de la politique ENS du Conseil Départemental 74, les subventions sont donc importantes. En 2020, un second CTENS a débuté en accueillant 2 nouvelles communes. Dans le même temps, la loi GEMAPI (Gestion des milieux humides et aquatiques du territoire) est apparue et a rendu nécessaire, pour les communes du Plateau, de travailler avec trois collectivités GEMAPI : le SILA, le SM3A et le Syr'Ussets.

Les communes concernées par le CTENS sont : Arbusigny, Cornier, Groisy, Eteaux, Fillière (commune déléguée d'Evires), La Chapelle - Rambaud, La Muraz, Le Sappey, Menthonex-en-Bornes, Pers-Jussy, Vovray-en-Bornes, Villy-le-Bouveret et Cruseilles. Chacune d'entre elles est représentée au CTENS Plateau des Bornes par un élu délégué.

Le Syr'Ussets est le porteur du 2^{ème} contrat de territoire, il en assure le suivi jusqu'en 2024. Il conventionne avec les 13 communes, le Grand Annecy, le SM3A ainsi qu'avec Asters, partenaire-prestataire sur de nombreuses actions. Ce CTENS est évalué à 1,8 millions d'euros et portera sur 3 thématiques principales.

Axe 1 : Préservation de sites Espaces Naturels sensibles (ENS), majoritairement des zones humides. Des travaux d'entretien et de restauration (élagage, broyage de végétaux, etc.) auront lieu sur ces sites tout au long de l'accompagnement afin d'éviter qu'ils ne se referment et se transforment en sous-bois voir en forêts et ne perdent leurs avantages pour le Plateau.

Axe 2 : Préservation du patrimoine naturel. Le Plateau se donne également pour ambition de préserver son identité paysagère et son importante biodiversité par la préservation de ses éléments paysagers naturels et en luttant contre les espèces exotiques invasives.



Axe 3 : Préservation des richesses culturelles et naturelles du plateau. Pour que cette qualité perdure dans le temps et au travers des générations, le CTENS prévoit un important dispositif d'animations, scolaire et grand public. Chaque année notamment, les classes des écoles du Plateau sont invitées à participer au programme « Nature sur un Plateau » qui offre des animations en classe avec une sortie de restitution pour toutes les écoles participantes. Également les habitants du Plateau sont invités à rejoindre les Brigades Sentinelles, groupe de volontaires, pour sensibiliser les usagers de ce territoire afin de mieux le respecter. Sans oublier bien sur les « animations ENS » pour tous les habitants.

Contact pour tout renseignement supplémentaire :

Président du Syr'Ussets : Jean-Yves Mâchard

Élue référente des communes au CTENS Plateau des Bornes : Odile Montant

Animateur CTENS, Eléa Rostaing : plateaudebornes@rivieres-ussets.com

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI : LE TRI SE SIMPLIFIE !

A compter du 1^{er} janvier 2023, les consignes de tri se simplifient. Afin de faciliter le geste et d'améliorer le recyclage des déchets, les 13 communes du Pays de Cruseilles ainsi que l'ensemble du territoire national passent à l'extension des consignes de tri. Le principe est simple : tous les emballages se trient !

RECYCLER PLUS D'EMBALLAGES

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons plastiques pouvaient être déposés dans le bac de tri au côté des emballages en métal, papier et carton. Aujourd'hui, les centres de tri se sont modernisés et de nouvelles filières de recyclage ont vu le jour afin de donner une seconde vie à une plus grande quantité de déchets et de préserver les ressources naturelles.

JE DÉPOSE DANS LE SAC JAUNE

Les emballages en plastique

- Les bouteilles et flacons
- **Nouveau** : Les sacs, sachets et films ; les pots, boîtes et barquettes...

Les emballages en métal

- Les aérosols, bidons, boîtes de conserves, barquettes et canettes en métal
- **Nouveau** : Les petits emballages en métal : capsules, couvercles, papier aluminium, plaquettes de médicament...

Les emballages en carton

- Les boîtes et cartons, même souillés
- Les briques
- Les sacs et sachets

Les papiers

- Journaux, magazines
- Feuilles, enveloppes

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR EN VERRE

- Les emballages en verre : bouteilles, pots, bocaux et flacons de parfums
- Sans bouchons, ni couvercles

JE METS DANS LE SAC D'ORDURES MÉNAGÈRES

- Les restes alimentaires
- Les petits objets usés ou cassés : brosses à dents, pots de fleurs...
- Les articles d'hygiène : lingettes, cotons, éponges...
- Vaisselle, verres et assiettes
- Les résidus de balayage et de nettoyage

Attention, les déchets suivants sont à porter en

déchetterie : bois, déblais, gravats, déchets dangereux des ménages, déchets électriques et électroniques, déchets verts, encombrants, huile de vidange, métaux.



TÉLÉCHARGEZ l'appli Guide du tri



CITEO

Des gestes simples pour optimiser le recyclage !



Pays de Cruseilles

208 Route du Tour
74350 Cruseilles
tél: 04 50 08 16 16
www.cc Pays de Cruseilles.org

CITEO

+ D'INFO

Des questions ? Un doute sur le nouveau geste de tri ?

Téléchargez le guide mémo-tri de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.



www.cc Pays de Cruseilles.org



04 50 08 16 16 | Service déchets

POUSSEZ LE BOUCHON ENCORE PLUS LOIN !



Les **Bouchons 74** est une association dont le siège et le local principal de tri sont situés à Duingt et qui est reconnue d'Intérêt Général depuis 2013.

Ils ont pour mission de collecter, acheminer, trier et expédier les bouchons en plastique ainsi que ceux en liège, en vue de leur recyclage par une entreprise spécialisée. Cela permet de récupérer des fonds pour financer des actions en faveur de personnes en situation de handicap, tout en participant à la réduction des déchets. Sont récupérés les bouchons en plastiques de **bouteilles de lait, d'eau, de boissons gazeuses, de sirop, de jus de fruit, huile, vinaigre, vin, café, chocolat, lessive, assouplissant, détergent, dentifrice, shampoing, gel douche, médicaments, mais aussi les bouchons en liège.**

NOUVEAU : les bouchons plastiques qui remplacent le liège seront, eux aussi, recyclés à part au bénéfice de Bouchons 74 et n'iront plus encombrer les déchèteries.

BOUCHONS 74 CE SONT :

- 300 membres bénévoles ayant effectué 16 000 heures de travail en 2021.
- 80 tonnes de bouchons collectés à l'année sur 470 points de collecte dans 175 communes.
- 156 Haut-Savoyards aidés pour 207 000 euros.

Déposez vos bouchons dans la poubelle kaki sur la plateforme de tri près de la boulangerie.

Cette poubelle est gérée par l'association que vous pouvez retrouver sur www.bouchons74.org



PILES, VÊTEMENTS, CARTONS



Piles, bouchons et vêtements peuvent être déposés dans les containers prévus à cet effet situés sur la plateforme de tri près de la boulangerie.

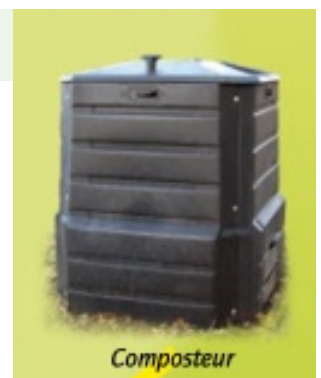


Une benne à cartons est à votre disposition près du cimetière.

COMPOSTEURS EN VENTE AUPRÈS DE LA CCPC

Vous pouvez vous procurer deux types de composteurs auprès de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, un en polypropylène recyclé et un en bois.

www.ccpaysdecruseilles.org
04 50 08 16 16 | Service déchets



DÉCHETS VERTS

La déchetterie intercommunale située route des Moulins à Cruseilles est équipée de containers pour l'élimination des déchets verts.

Une plateforme de stockage de déchets verts (tonte, élagage) existe sur Menthonnex-en-Bornes, « vers l'Épine », au-dessus du hameau de La Reculaz.

Son utilisation est gratuite pour les particuliers et exclusivement réservée aux résidents de la commune.

Afin d'éviter les désordres, l'accès est réglementé et il est interdit de pénétrer sur le site sans une autorisation de la mairie.



Pour tous renseignements et afin d'avoir accès aux clés d'entrée, vous êtes priés de contacter :

- la mairie : 04 50 68 41 68
- le cantonnier : 06 50 51 66 65
- l'élu référent : 06 64 98 48 56

DÉCHETTERIE

941 Rte des Moulins, 74350 Cruseilles 04 50 32 16 30	HORAIRES D'ÉTÉ du 01/04 au 31/10	HORAIRES D'HIVER du 01/11 au 31/03
Du lundi au vendredi	8h30 - 12h00 13h30 - 18h30	8h30 - 12h00 13h30 - 18h00
Samedi	8h30 - 18h30 non-stop	8h30 - 18h00 non-stop

Voici l'ensemble des déchets qui sont autorisés pour les particuliers

Déchets acceptés	Quantité	Déchets acceptés	Quantité
Recyclables : bouteilles en plastique, cartonnets, emballages métalliques, briques alimentaires, papiers	✓	Lampes usagers et tubes fluorescents	✓
Ferrailles et métaux divers	✓	Cartouches d'encre et capsules aluminium de café	✓
Bois type planches, palettes...	✓	Gravats et inertes type briques, tuiles, béton, vitrages...	1 m ³ / jour
Mobilier usager	✓	Déchets plâtre	1 m ³ / jour
Encombrants hors mobilier	✓	Pneumatiques de véhicules légers sans jantes	4 pneus / jour
Appareils électro-ménagers	✓	Déchets verts, tontes, élagage, débité en 1m de long maxi Ø 10 cm	3 m ³ / jour
Déchets d'activités de soins à risques infectieux : DASRI	✓		
Les déchets ménagers spéciaux (DMS): Huile de moteur, huiles végétales, piles, batteries, peintures, solvants, produits phytosanitaires	✓		

✓ Pas de limite, mais quantités cohérentes avec une activité domestique

JOURNÉE NETTOYAGE

Bidons plastiques, masques, paquets de cigarettes, déchets Mc Do, flacons en verre, filet de botte de foin, bouteilles en plastique, pinceaux, outils, pneus, carcasse de sommier, barbecue... voici un aperçu du menu que nous avons soustrait à la faune aquatique locale lors de la journée environnement du 7 mai 2022.

Merci à la trentaine de participants ! Les enfants se sont bien amusés lors de cette balade aquatique, les adultes ont évité la baignade avec brio. Petits et grands ont œuvré efficacement lors de cette action pourvoyeuse de belles valeurs. Le pot de remerciements offert par la commune était le bienvenu pour reprendre des forces. Enfin la CCPC offrait aux participants un repas au parc des Dronières de Cruseilles pour clôturer ce moment convivial.



PRINTEMPS 2022 – ANIMATION PLANTATION AVEC LES CE2 DU RPI

La classe de CE2 du regroupement pédagogique intercommunal a profité d'une belle journée de mai pour observer la faune et la flore locale puis participer aux plantations des massifs comestibles de Menthonnex-en-Bornes. Par petits groupes, ils ont creusé, arrosé, planté : quel bonheur d'être en extérieur et de mettre les mains dans la terre.

La sécheresse 2022 n'a pas permis un beau développement de ces massifs mais les enfants peuvent être fiers de leur participation.



ANIMATION VERGER DU 7 AVRIL 2023

Le verger a eu droit à sa coupe de printemps par les CP-CE1 de la classe de Vanina Moréale.

Le verger d'anciennes variétés Haut-Savoyardes a été implanté à l'Agorespace de Menthonnex à l'automne 2019.

L'entretien des 15 arbres par les enfants est une occasion de découvrir la vie des arbres fruitiers ainsi que des espèces qui y vivent. Dans quelques années, il sera possible d'y savourer librement de bons fruits.

Un jeu de l'oie sur la pollinisation, la biodiversité et la nature en général a également été proposé par l'association Apollon74. Un verre de jus de pomme de la Ferme Silas de Villy-le-Bouveret a été offert par la mairie pour revigorer les troupes, bien que les flocons matinaux n'aient pas découragé cette équipe enthousiaste.



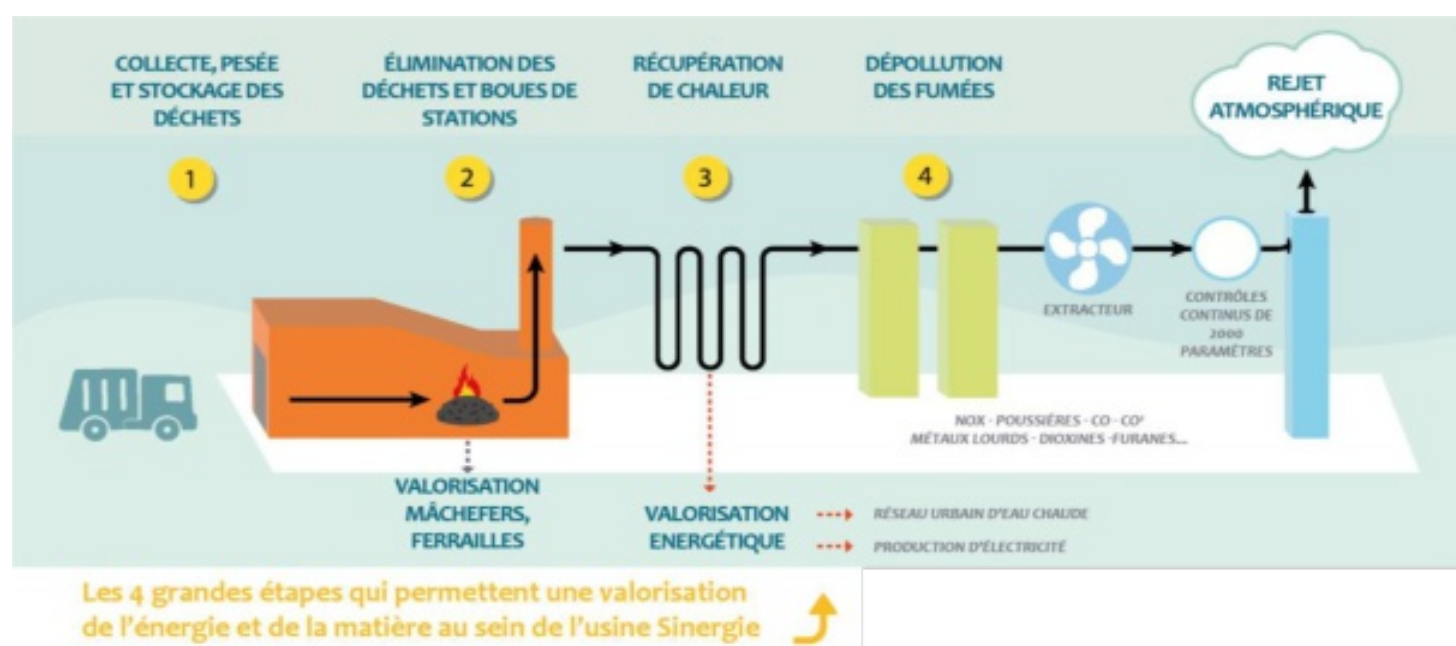
NOS DÉCHETS ONT DE LA VALEUR

Avec le développement du tri sélectif induit par l'extension des consignes de tri, une nouvelle étape est franchie pour mieux valoriser nos déchets.

La Communauté de Commune du Pays de Cruseilles qui gère la collecte de nos déchets envisage de développer des points d'apports volontaires regroupant les containers à ordures ménagères, à verre et à tri-sélectif (bacs jaunes).

Les déchets recyclables sont récupérés par les établissements Excoffier qui les trient et les conditionnent à l'écopôle de la Semine afin de les acheminer vers les recycleurs.

Les ordures ménagères et les déchets assimilés issus des activités commerciales et industrielles, quant à eux, sont expédiés par les services de la CCPC à l'Unité de Valorisation Énergétique des déchets SINERGIE, située à CHAVANOD, où ils sont incinérés et transformés en énergie et matières recyclables et/ou durables. Les résidus solides de combustion (les mâchefers) sont traités et valorisés en sous-couches routières.



L'usine SINERGIE est un équipement performant, qui transforme pour son territoire d'action jusqu'à 96 000T d'ordures ménagères et déchets assimilés, et 20 000T de boues des usines de dépollution des eaux usées :

- En électricité, pour un fonctionnement en autonomie et une redistribution au réseau du surplus produit,
- Et en chaleur pour alimenter un réseau urbain d'environ 4500 équivalent-logements de l'agglomération annécienne.

Sa modernisation récente permet d'aller au-delà des normes environnementales réglementaires, pour un service propre et économique.



Pierre Bruyère, Président du SILA, et Guy Demolis, délégué de la Communauté de communes du Pays de Cruseilles et Vice-Président du SILA en charge du traitement des déchets.

SYR'USSES

COMPÉTENCES

Le Syndicat de Rivières Les Ussets est une collectivité territoriale qui agit pour l'intérêt général du bassin versant. Dans la continuité des missions réalisées dans le cadre du Contrat de Rivières les Ussets (2014-2019), le Syndicat exerce désormais la compétence GEMAPI, transférée par ses EPCI membres, et qui comprend :

Des interventions obligatoires :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau et de leurs accès ;
- La défense contre les inondations ;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Des interventions complémentaires et concourant à la mise en œuvre de la GEMAPI :

- La lutte contre les pollutions ;
- La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines ;
- La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- L'animation et la concertation dans les domaines de la

prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

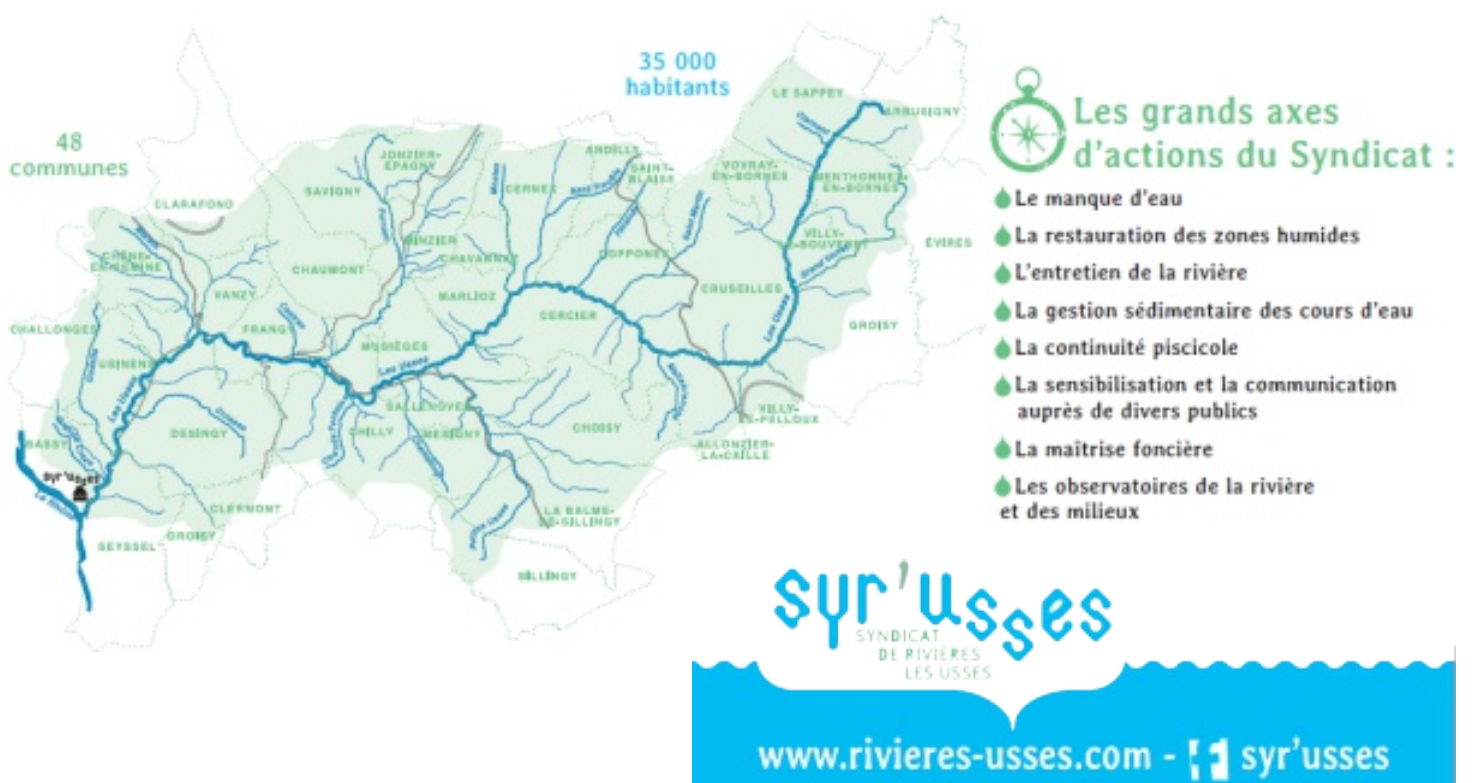
MAIS CE N'EST PAS QUE CELA !

Le Syndicat est aussi :

- Chef de file du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles du Plateau des Bornes, outil du Conseil Départemental pour préserver les milieux naturels labellisés ENS ;
- Partenaire du « STOP AUX INVASIVES », projet trans-frontalier franco-suisse visant à partager et à expérimenter de nouveaux outils de gestion et de lutte contre les plantes invasives ;
- Structure animatrice du Site Natura 2000 les Ussets, pour la préservation d'espèces et de milieux naturels rares à l'échelle européenne. Etendu en 2020, il comporte 14 espèces et 14 milieux naturels: C'est l'un des plus riches de Haute-Savoie !

BON À SAVOIR

Le Syndicat agit également dans un cadre réglementaire : toutes ses missions s'inscrivent dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône Méditerranée Corse. Véritable feuille de route, ce document fixe les résultats à atteindre pour améliorer le bon état écologique des milieux et de la ressource en eau.



UN NOUVEAU CONCILIATEUR DE JUSTICE À CRUSEILLES



Marc Durand est le premier conciliateur de justice installé au Pays de Cruseilles. Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole.

Récemment nommé par Madame la première Présidente de la Cour d'appel de CHAMBERY, Marc Durand est retraité et sa carrière s'est déroulée dans le domaine de la recherche et de l'enseignement universitaires.

Marc Durand tiendra des permanences les 1^{er} et 3^{ème} mercredi matin (9h à 12h) de chaque mois, dans les locaux situés au 16 avenue des Ebeaux, à Cruseilles. Les rendez-vous sont pris au 04 50 08 16 16.

La conciliation de justice est un mode de règlement amiable des litiges de la vie quotidienne, une alternative à un procès, sans aucun frais. Elle constitue le premier degré de l'organisation judiciaire.

Les conciliateurs de justice peuvent être saisis sans formalité et gratuitement pour des différends entre propriétaires et

locataires, pour des troubles de voisinage comme pour des litiges en limites de propriétés, pour des problèmes de copropriété et encore de consommation. Dans ces différents domaines, et pour toutes les affaires dont l'enjeu financier ne dépasse pas 5000 euros, une tentative de règlement amiable devant le conciliateur constitue d'ailleurs un préalable à la saisine du Tribunal judiciaire.

Les conciliateurs de justice ont pour objectif de rapprocher les points de vue, en faisant apparaître les termes et les avantages d'un accord entre les parties. Ce-faisant, ils s'efforcent d'apaiser les tensions et de travailler au vivre ensemble. Lorsqu'ils y parviennent, ils rédigent des constats d'accord qui pourront si les parties le désirent être homologués par le juge et revêtus de la force exécutoire.

Ils sont tenus par leur serment à une stricte confidentialité et impartialité, et s'obligent à traiter les affaires dont ils se saisissent dans les meilleurs délais.

MA SÉCURITÉ : UN NOUVEAU SITE DÉDIÉ À LA SÉCURITÉ DES CITOYENS

« La police et la gendarmerie nationales vous accompagnent dans vos démarches ». Tel est le slogan du nouveau site « Ma sécurité ». Né de la convergence de la gendarmerie et de la police nationales, il devient le guichet numérique unique des forces de sécurité intérieure.

La gendarmerie et le site moncommissariat.fr sont désormais regroupés sur un site unique : masecurite.gouv.fr. Pré-plainte, signalements, tchat, fiches conseil... vous avez la possibilité d'obtenir en quelques clics, pour des démarches non urgentes, une réponse personnalisée à votre situation.

Depuis mars 2022, l'application « Ma Sécurité » disponible sur tablettes et smartphones proposait déjà un certain nombre de services aux usagers. Le nouveau site « Ma Sécurité » élargit les services de l'application.

CAMBRIOLAGES

Suite à une recrudescence de cambriolages, nous vous invitons à être vigilants et à ne pas hésiter à prévenir la gendarmerie de tous comportements suspects et à en informer également la mairie au 04.50.68.41.68 ou accueil@menthonnex-en-bornes.fr.

Les contacts de la gendarmerie de Cruseilles sont le 04.50.44.10.08 ou le 17 ou encore par email : cob.cruseilles@gendarmerie.interieur.gouv.fr.

Comptant sur votre vigilance.

UN PANEL COMPLET DE SERVICES

Le site est organisé autour de différentes rubriques soit informatives, soit interactives.

DÉMARCHES EN LIGNE

Cette rubrique vous permet d'accéder à différentes plateformes de signalement :

- Portail de signalement des violences sexuelles et sexistes ;
- Signaler un trafic de stupéfiants (stup) ;
- Signaler un rodéo ;
- Pré-plainte en ligne ;
- Plainte en ligne pour les arnaques à internet (THESEE) ;
- Portail de signalement des contenus illicites de l'internet (Pharos) ;
- Signaler une fraude à la carte bancaire (Perceval) ;
- Opération Tranquillité Vacances (OTV) ;
- Stop-djihadisme.

VANDALISME

Nous assistons ces dernières années à une augmentation du vandalisme et des détériorations immobilières.

N'hésitez pas à fournir à la mairie les informations susceptibles d'identifier les auteurs afin d'enrayer cette petite délinquance qui est souvent locale.

DÉCLARATION DES FRONTALIERS

Nous vous rappelons que, chaque année, la commune est tenue d'actualiser le nombre de ses frontaliers ouvrant droit au versement d'une dotation financière.

La Compensation Financière Genevoise est versée par le Canton de Genève via le Conseil Départemental de la Haute-Savoie. C'est pourquoi nous invitons les personnes domiciliées sur la commune et travaillant en Suisse, canton de Genève (travailleurs français, travailleurs suisses, travailleurs ayant la double nationalité suisse et française, travailleurs membres de l'Union Européenne) à effectuer leur déclaration.

Si vous avez un permis G, votre employeur a déjà fait les démarches nécessaires et votre déclaration est automatique.

Toutefois, assurez-vous que l'adresse sur votre permis G est bien à jour. Au besoin, signalez votre changement d'adresse à l'Office Cantonal de la population.

Nous vous rappelons que l'inscription officielle en mairie n'a aucune incidence fiscale pour vous, mais permet à la commune d'augmenter ses recettes et ainsi pouvoir anticiper l'évolution des équipements et améliorer les services aux citoyens.

Ne laissez pas votre commune se priver de ressources financières auxquelles elle peut normalement prétendre !

ANIMAUX ERRANTS

RAPPELS DE LA RÉGLEMENTATION

L'identification des chats et chiens est obligatoire. Céder ou détenir un chien ou un chat né après le 1er janvier 2012 et non identifié (pucé ou tatoué) est puni d'une amende de 750 €. Il est interdit de laisser divaguer son animal.

Un **chien** est considéré comme divaguant :

- s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel ;
- s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne responsable de plus de 100 mètres .

Un **chat** est considéré comme divaguant s'il se trouve dans l'une des situations suivantes :

- il est non identifié et se trouve à plus de 200 mètres des habitations ou se trouve à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et n'est pas sous sa surveillance ;
- son propriétaire n'est pas connu et il est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Le propriétaire qui laisse les déjections de son animal sur la voie publique encourt une amende de 135 € s'il est pris en flagrant délit.

Le fait de laisser divaguer un chien est puni d'une amende de 150 €.

Il est interdit de laisser son chien sans laisse dans les terres cultivées ou non, les prés, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Nous vous recommandons de tenir vos chiens en laisse dans les zones d'habitation également.

CONVENTION DE FOURRIÈRE ET DE CAPTURE

Face à la montée exponentielle des animaux errants et des litiges engendrés, une convention a été signée avec l'**Association Animaux Secours d'Arthaz** (service de fourrière, capture et accueil). Le centre Animaux secours à la demande de la commune ou de particuliers est chargé de la capture des animaux dit « errants » sur la voie publique.

Les animaux ainsi mis en fourrière et conformément au code rural seront soit :

- restitués à leur propriétaire moyennant le versement de droits et frais de pension actuellement 60 € fixes + 15 € par jour ;
- placés chez de nouveaux maîtres s'ils ne sont pas identifiables ou réclamés ;
- euthanasiés ;
- le refuge de l'Espoir disposera des animaux à compter de 8 jours ouvrés et francs selon arrêté ministériel. Les chiens/chats ayant mordu ou griffé seront mis en surveillance durant 15 jours au frais du propriétaire.

ANIMAUX SECOURS



284 route de la Basse Arve,
74380 ARTHAZ



04 50 36 02 80



info@animaux-secours.fr



www.animaux-secours.fr



LE PAYS DE CRUSEILLES, UN TERRITOIRE ENGAGÉ DANS LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE À DESTINATION DU GRAND PUBLIC



Haute-Savoie
**Rénovation
Énergétique**

LE SERVICE PUBLIC QUI VOUS ACCOMPAGNE
DANS VOS PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

**N'attendez pas
d'être congelé
pour nous
contacter**

CONTACTEZ
UN
CONSEILLER

04 56 19 19 19 • [hsre.fr](https://www.hsre.fr)



Haute-Savoie Rénovation Énergétique et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles vous accompagnent dans vos travaux de rénovation énergétique :

- Isolation des murs, comble, garage...
- Changement de portes et fenêtres
- Modification du système de chauffage : pompe à chaleur, chaudière bois...
- Installation de ventilations mécaniques

Un accompagnement personnalisé

A chaque étape de votre projet de rénovation, votre conseiller HSRE vous accompagne grâce à :

- Une évaluation thermique de votre bien
- Des scénarios de travaux présentant les économies d'énergie et les coûts
- Une aide au montage financier du projet : identification de prêts, des aides financières, ...

Savez-vous que

Pour le changement d'une chaudière fioul vers une pompe à chaleur vous pouvez bénéficier d'une aide allant de 4 000 € à 11 000 €, sous conditions de ressources. D'autres aides sont disponibles pour l'isolation, sous conditions de ressources et de superficie.

Ça vaut le coup de passer un coup de fil !

Faire de la rénovation énergétique c'est aussi :

- **Faire des économies** : un bâtiment bien isolé, c'est un chauffage pas allumé
- **Améliorer son confort** : pour plus de chaleur en hiver et plus de fraîcheur en été.
- **Investir dans un actif durable** : grâce à la rénovation énergétique la valeur d'un logement peut augmenter de 5 à 30 %.
- **Faire un geste pour la planète** : réduire sa consommation énergétique c'est limiter l'extraction de gaz, de pétrole ou de combustible nucléaire ainsi les émissions de gaz à effet de serre.

En 2022, sur le Pays de Cruseilles ça a été :

- 169 appels
- 43 conseils personnalisés
- 5 accompagnements complet

Serez-vous le prochain ?

** Service public mis en place par le Département de la Haute-Savoie et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et financé par la Région Auvergne Rhône-Alpes et les Certificats d'Economie d'Energie.*

Appelez un conseiller gratuitement au 04 56 19 19 19

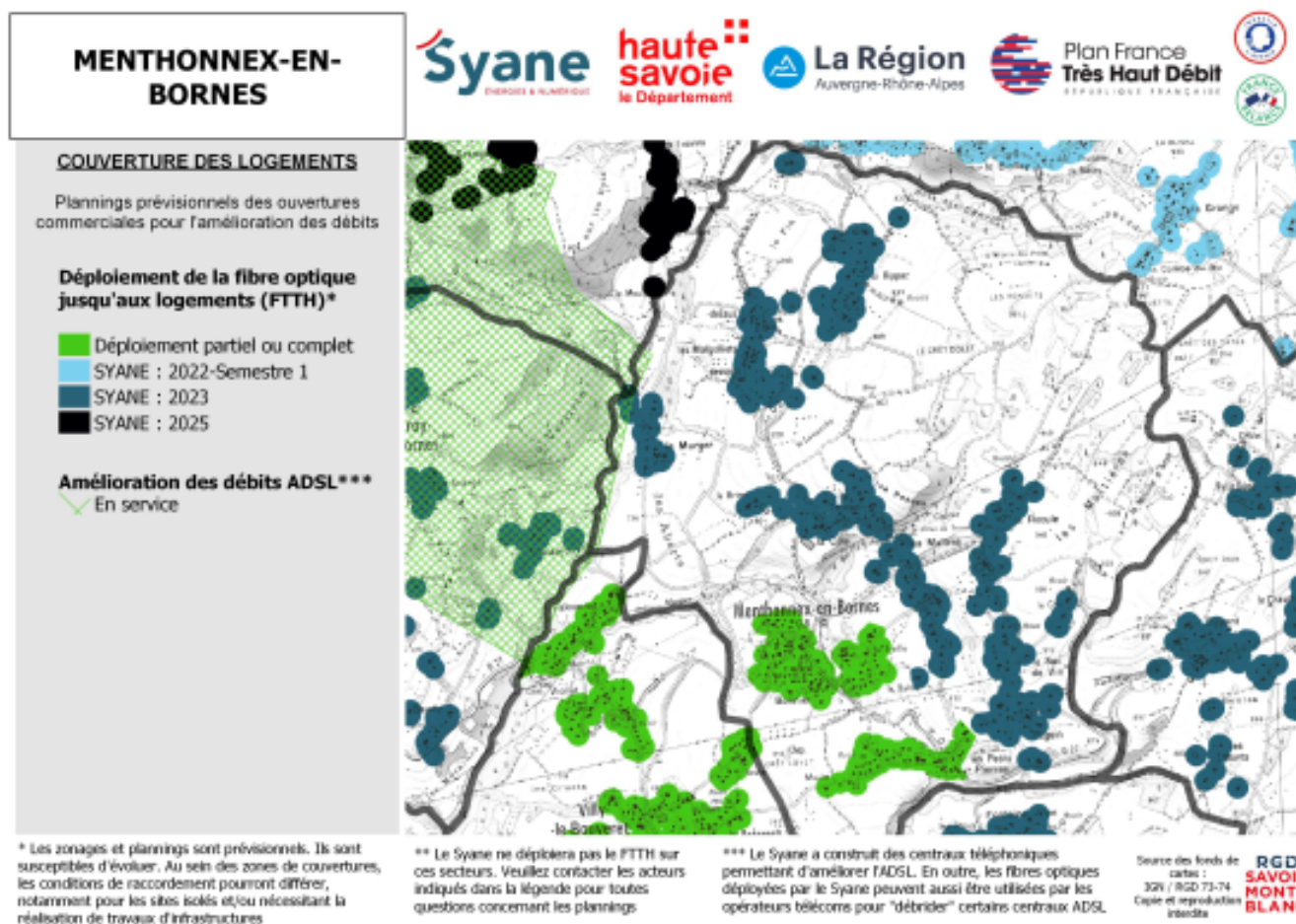
Du lundi au vendredi | 9h 12h / 14h - 17h

+ d'info sur <https://www.hsre.fr/>

LE RÉSEAU PUBLIC FIBRE OPTIQUE DU SYANE

CONCERNANT LES PARTICULIERS, QUAND POURRONT-ILS ACCÉDER À UNE OFFRE TRÈS HAUT DÉBIT ?

Les particuliers peuvent être raccordés à partir des réseaux de desserte. La couverture fibre optique des logements se fera progressivement, au fur et à mesure de la construction des réseaux de desserte et de l'arrivée des opérateurs de télécommunications grand public. La commercialisation des premiers services a commencé en juin 2018 dans les secteurs où la fibre optique est opérationnelle.



LA COUVERTURE FIBRE OPTIQUE DES LOGEMENTS SUR LA COMMUNE DE MENTHONNEX-EN-BORNES

L'ouverture à la commercialisation de la fibre pour les logements sur la commune de Menthonnex-en-Bornes est effective sur une partie de la commune depuis mars 2021. Pour le reste de la commune l'ouverture à la commercialisation est prévue pour la fin du 2^{ème} semestre 2023.

Pour information : lorsque les travaux sont réceptionnés, la réglementation française impose un gel de 3 mois avant l'ouverture commerciale de la fibre optique, afin de permettre à chaque fournisseur d'accès Internet de se préparer à rejoindre le réseau public du Syane.

Avant l'ouverture commerciale, une/des intervention(s) sera/seront organisée(s) conjointement entre la commune, le Syane et Altitude Infra Haute Savoie. A cette occasion, les modalités de raccordement et d'accès au réseau, ainsi que les offres proposées par les opérateurs, seront présentées aux habitants éligibles.

Les raccordements finaux jusqu'à l'intérieur des logements particuliers seront pris en charge par les opérateurs au moment de la souscription aux offres fibre par les usagers.

www.fibre.syane.fr

Site internet dédié à la fibre optique comprenant une carte interactive permettant de tester l'éligibilité de son habitation ainsi que des informations pour mieux comprendre le déploiement de la fibre et le rôle du Syane.

Pour en savoir plus sur la commercialisation du réseau et les modalités de raccordement :
www.hautesavoie-fibre.fr

DEVENEZ BÉNÉVOLE À L'ADMR DU PAYS DE CRUSEILLES !

L'association du Service d'Aide à Domicile « ADMR Pays de Cruseilles » intervient quotidiennement auprès de 170 clients pour leur apporter un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins. Les salariés et bénévoles de l'association sont un réel soutien et accompagnent les clients dans les actes de la vie quotidienne pour prolonger le maintien à domicile, le bien vivre chez soi ou aider à retrouver un équilibre familial.

Toutes les associations ADMR du département sont gérées par une équipe de bénévoles, fortement engagés pour créer et faire fonctionner les services. Chaque personne choisit ses missions en fonction de ses disponibilités, ses compétences et ses appétences :

- gestion de l'association, pour les Présidents, trésoriers ou secrétaires. Ils se soucient du bon fonctionnement de l'association et peuvent donc être amenés à prendre des décisions stratégiques pour faire progresser l'association,
- visites de convivialité à domicile pour créer une relation de proximité avec un public fragilisé par la vie,
- organisation d'événements conviviaux,
- aide administrative au secrétariat de l'association.

Aujourd'hui, l'association du Pays de Cruseilles cherche à renforcer son équipe de bénévoles et notamment sur des postes de gestion de l'association.

Vous souhaitez vivre des moments de partage, cherchez à vous investir dans des projets et à vous sentir utile ? Venez apporter votre expérience et votre dynamisme à l'association ADMR du Pays de Cruseilles !



Devenez bénévole !

LIMITER LE BRUIT

De jour comme de nuit, tout comportement portant atteinte à la tranquillité du voisinage constitue une infraction. Il est donc important d'éviter absolument :

- les bruits gênants qui durent longtemps,
- les bruits agressifs de la vie quotidienne qu'ils soient provoqués directement ou par l'intermédiaire d'objets bruyants ou par des animaux comme l'aboiement d'un chien qui dure et se répète,
- les bruits issus de l'utilisation de vélomoteurs, scooters et autres engins pétaradants.

En cas d'abus composer le 17

JARDINAGE ET TRAVAUX

Dans un souci de sécurité et de respect d'autrui, il est demandé aux propriétaires de tailler régulièrement leurs haies et de veiller à ce qu'elles ne débordent ni chez leurs voisins, ni sur le domaine public, en particulier en bordure de route afin de ne pas gêner la circulation.

Durant la saison estivale, du 1er avril au 31 octobre de chaque année, l'emploi d'engins motorisés pour la tonte des pelouses et l'entretien des jardins est réglementé.

Les tondeuses et débroussailluses à moteur thermique, tronçonneuses et engins motorisés pour l'entretien des jardins peuvent être utilisés :

- les jours ouvrables de 8h à 20h,
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Leur emploi est interdit les dimanches et jours fériés.

MENTHONNEX EN CHIFFRES

SURFACE :

848 ha

6 % en zone urbaine

14 % en zone naturelle ou boisée

80 % en zone agricole

DÉMOGRAPHIE :

• estimation 2022 : 1 147 habitants

• 450 logements en résidences principales

• 30 logements en résidences secondaires

• 30 logements à loyers modérés

MARIAGES

- 16 avril 2022 MONGET Sophie et BLANCHANT Rémi
- 11 juin 2022 BEGEY Audrey et POINAS Joffrey
- 2 juillet 2022 DECOUX Delphine et LAMAUD Olivier
- 2 juillet 2022 ROMATIER Catherine et GENTIL-BECCOT Denis
- 4 novembre 2022 MORA Corinne et TAURINO Stéphane
- 8 avril 2023 GILBERT Megan et DUBOUCHET Rémy



DECOUX Delphine et LAMAUD Olivier



GILBERT Megan et DUBOUCHET Rémy

MARIAGES HORS COMMUNE

- PALLUIS Charlène et DURANTON Thomas
- BAILLARD Maëva et CHAMOT Vincent
- TOURNOIS Camille et CARTON Maxime



MONGET Sophie et
BLANCHANT Rémi

PACS

- 21 janvier 2022 PACCARD Tiffany et MANDEL Ronan
- 23 mars 2022 BRAIZE Céline et MONJAL Vincent
- 19 mai 2022 MENGUY Gaëlle et DELSAUX Brice

DÉCÈS

- 16 janvier 2022 DURET née PACHOUD Denise (67 ans)
- 19 janvier 2022 BRAIZE Pascal (62 ans)
- 9 juin 2022 CHAMOT Jean-Paul (69 ans)
- 31 août 2022 DURET Cécile (95 ans)
- 23 septembre 2022 HAUSWIRTH Walter (69 ans)
- 2 décembre 2022 DEMOLIS née BAUD Rollande (90 ans)
- 30 janvier 2023 MOREAU Christian (69 ans)
- 4 février 2023 MORA Corinne (58 ans)
- 7 mars 2023 JACQUEMOUD Gabriel (82 ans)
- 13 avril 2023 TROTTEY née REGAT Madeleine (82 ans)
- 15 mai 2023 HENRY née THIERSTEIN Jeannine (84 ans)

NAISSANCES

- 13 mars 2022 DORLAC Elise, Simone
- 18 avril 2022 CARTON Eliott, Alexis
- 19 mai 2022 DURET Axel
- 1^{er} juin 2022 PICHE Lya, Agathe
- 20 septembre 2022 OLIGER Nora, Eliane, Victorine
- 20 octobre 2022 GODEFROY Azariah, Anthony, René, Carol
- 8 janvier 2023 SPITERI Nino, Michaël, Jean-Claude
- 22 janvier 2023 MONJAL Elyo, Pascal
- 6 février 2023 CHAMOT Augustin
- 12 février 2023 BUC Juliette, Lucienne, Jeanne, Denise
- 22 février 2023 SAULNIER April, Eliane
- 8 mars 2023 GOYENECHÉ LONG Malo, Charly
- 3 juin 2023 BARROSO DA SILVA Francisco, Yuri

DÉCÈS DES PERSONNES ORIGINAIRES DE NOTRE COMMUNE

- 12 janvier 2022 NIER Pierre (91 ans)
- 27 février 2022 DURET Roland (90 ans)
- 20 avril 2022 DURET Christiane (94 ans)
- 7 août 2022 HENRY Colette (94 ans)
- 24 décembre 2022 DURET Jean Robert (89 ans)
- 18 juin 2023 LACHENAL Patrick (77 ans)

SANTÉ

- Cabinet de soins infirmiers (Cruseilles) 04 50 44 10 62
- ADMR (Soins - SSIAD) 04 50 44 05 24

ADMINISTRATIONS - SERVICES PUBLICS

- Service Passeports et Cartes d'identité (Cruseilles) 04 50 66 76 40
- CERD Cruseilles (Centre d'Exploitation des Routes Départementales) 04 50 33 41 72
- CDT de St Julien (routes départementales) 04 50 33 58 50
- DDT - Unité territoriale Annecy 04 50 33 78 00
- Préfecture d'Annecy 04 50 33 60 00
- Sous-préfecture de St Julien 04 50 35 13 13
- ENEDIS (accueil dépannage) 09 72 67 50 74

SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

- École de Menthonnex-en-Bornes 04 50 68 05 62
✉ ce.0740202T@ac-grenoble.fr
- École de Villy-le-Bouveret 04 50 68 08 91
✉ ce.0740206X@ac-grenoble.fr
- Cantine et garderie périscolaire 07 86 34 60 18
04 50 51 61 68
Horaires de la garderie : le matin de 7H30 A 8H30
le soir de 16H30 A 18H30
- Collège Louis Armand 04 50 44 10 78
- Collège Montessori 04 50 68 96 38
- Institut Mécanique Aéronautique 04 50 44 15 11
- Maison Familiale des Dronières 04 50 44 26 30
- Maison Familiale des Ebeaux 04 50 44 10 58
- Transports scolaires (CCPC) 04 50 08 16 04
- Centre de loisirs des Bornes 04 50 45 70 85
✉ centredeloisirsdesbornes@orange.fr

CULTURE - LOISIRS - CULTE

- Bibliothèque 04 50 44 22 85
- Centre nautique de l'Espace Bernard Pellarin 04 50 44 12 68
- Ecole de musique 04 50 44 09 03
- Presbytère de Cruseilles 04 50 44 10 14

URGENCES

SAMU	15
POLICE OU GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
APPEL D'URGENCE EUROPÉEN	112

- Gendarmerie de Cruseilles 04 50 44 10 08
✉ cob.cruseilles@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Pompiers de Cruseilles 04 50 44 11 90
- Centre antipoison de Lyon 04 72 11 69 11

Hôpitaux

- Centre Hospitalier d'Annecy 04 50 63 63 63
- Centre Hospitalier Alpes léman 04 50 82 20 00
- Hôpital de St Julien en Genevois 04 50 49 65 65

Pharmacie de garde 3237

34ct la mn + coût communication depuis un mobile.

En indiquant votre code postal, ce service vous indiquera la pharmacie de garde sur votre secteur.

SOCIAL

PÔLE MÉDICO SOCIAL

- 87 route d'Annecy – 74350 Cruseilles 04 50 33 23 89
- **Assistants sociales**
Rendez-vous possibles avec les assistantes sociales.
- **Médecin PMI**
Médecin tous les jeudis après-midi sur RDV.
Pédiatre le 1er mercredi matin du mois sur RDV.
- **Puéricultrices**
Sans rendez-vous le jeudi de 9h00 à 11h30.
Il est recommandé d'appeler avant de se présenter.
- **Sage-femme** 04 50 33 20 04
- **La Maison de la Petite Enfance :**
Relais Assistantes Maternelles 04 50 32 38 78
- **Crèche ALEA 3A Brin de Malice** 04 50 64 02 53
- **ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)** 04 50 44 09 45
- **Mission Locale Jeune** 04 50 49 43 88
- **EHPAD Salève-Glières** 04 50 44 12 80

CONTACTS MAIRIE



SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Martine BRAND

21 place de la Mairie, 74350 MENTHONNEX-EN-BORNES
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

04 50 68 41 68

accueil@menthonnex-en-bornes.fr

www.menthonnex-en-bornes.fr

LE MAIRE

Guy DÉMOLIS 06 68 39 12 73

LES ADJOINTS ET CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Sébastien PACCARD 06 74 89 28 39

Urbanisme, travaux

Nathalie HENRY 06 08 69 59 66

Ecole, cantine, garderie, vie associative

Olivier CHAMOT 06 67 91 12 25

Patrimoine, gestion et réservation des
bâtiments communaux et du cimetière

Sandrine JOLIBOIS 06 51 03 93 77

Communication, social, développement durable

Emmanuel TISSOT 06 64 98 48 56

Voirie, réseaux, espaces verts,
réservation tables et bancs

LE CANTONNIER

Olivier CIZERON 06 50 51 66 65



Mairie de Menthonnex-en-Bornes
@MairieMenthonnexEnBornes 5.2 avis

Modifier WhatsApp



www.facebook.com/MairieMenthonnexEnBornes



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

- Bureaux de la CCPC 04 50 08 16 16
286 route du Suet - BP 35 - 74350 Cruseilles
ccpc@ccpaysdecruseilles.org
www.ccpaysdecruseilles.org
- Service Ordures ménagères 04 50 08 16 18
- Service Assainissement 04 50 08 16 17
- Service des Eaux 04 50 44 23 67
N° astreinte (en cas d'urgence) 06 25 90 68 65
- Transports scolaires 04 50 08 16 04

DÉCHETTERIE DE CRUSEILLES

Route des Moulins, 74350 CRUSEILLES

04 50 32 16 30

HORAIRES D'OUVERTURE

Du 1^{er} novembre au 31 mars

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
Du lundi au vendredi	8h30 - 12h00	13h30 - 18h00
Samedi	Non stop de 8h30 à 18h00	

Du 1^{er} avril au 31 octobre

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
Du lundi au vendredi	8h30 - 12h00	13h30 - 18h30
Samedi	Non stop de 8h30 à 18h30	

Fermée les dimanches et les jours fériés.

MENTHONNEX

Benne à cartons
disponible
près du cimetière



Plateforme
déchets verts
" VERS L'EPINE "